



La Vie Gêtoise



BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA COMMUNE DES GETS

N° 22

DÉCEMBRE 1991



ECOLE COMMUNALE

ANNÉE SCOLAIRE
1991



Institutrice :
Mme Brigitte MONNIN
A.S.E.M. : **Michèle BLANC**



Institutrice :
Mme Laure MORIN



Institutrice :
Mme Patricia HÉRITIER



Instituteur :
M. Eric EMMEL



Directrice :
Mme Michèle PERNOLLET

Valorisons notre village

Seule la cohésion des différents acteurs locaux s'affirmant dans une collectivité forte peut garantir la réussite de tous.

La solidarité de tous les partenaires de notre station apparaît indispensable car plus que jamais les résultats de chacun dépendent de l'action des autres. Ainsi, une bonne promotion de l'Office du tourisme facilitera le remplissage des hébergements, la participation des associations gêtoises à l'animation satisfera la clientèle, la rénovation de chaque habitation contribuera au charme et à l'authenticité du village, la qualité de l'accueil du personnel des remontées mécaniques constituera une excellente publicité, l'entretien et la beauté de nos montagnes resteront liés au maintien de l'agriculture, la reprise de l'hôtellerie bénéficiera aux commerces, une bonne fréquentation de la station assurera du travail aux artisans ; enfin, de la compétence et du dévouement des services communaux dépendront la réussite des projets des élus. Notre stratégie de développement ne peut donc plus rester individualiste. Chaque Gêtois devra comprendre qu'il faudra travailler pour la collectivité de façon à en tirer un bénéfice pour lui-même et pour ses enfants à plus long terme.

La Commune doit être respectée, car elle représente la collectivité dans son ensemble et a pour vocation de préserver les intérêts à long terme. Elle seule possède la capacité légale d'assurer la maîtrise foncière, d'organiser les services publics — notamment les remontées mécaniques —, de fixer la politique d'aménagement, d'orienter la politique commerciale. Le Conseil municipal, après concertations et séances de travail, a donc élaboré une politique clairement définie lors de la réunion publique du 10 juin 1991.

Le **PLAN DE DEVELOPPEMENT** de notre commune tient compte de notre situation et de nos atouts, mais également de l'image et de la notoriété que la station désire se forger.

Mais nous devons également constater nos faiblesses ; nos systèmes de commercialisation et de distribution sont dépassés et nous maîtrisons encore mal l'ensemble de l'offre touristique de la station. Notre Commune s'est donc engagée avec le Ministère du Tourisme dans l'étude d'un « **PROJET DE STATION** » devant définir une stratégie d'entreprise. L'élément humain et notamment la capacité de l'équipe municipale à mobiliser ses partenaires fut déterminant dans le choix de notre station par l'Etat.

Cohérence et solidarité dans « **L'ENTREPRISE STATION** » devront accompagner le **PLAN DE DEVELOPPEMENT** de la commune pour un maximum d'efficacité. D'ailleurs en 1991, nos principaux succès ont été le fruit d'efforts collectifs. Je ne citerai pour exemple que les résultats de deux concours auxquels nous avons participé : le concours départemental des Villages Fleuris, où nous avons obtenu le « Prix Spécial du Président du Conseil Général pour la meilleure progression d'une commune de montagne » et le concours européen « Village que j'aime », où nous avons remporté le 3^e Prix sur 550 candidatures provenant de 17 pays.

Voilà le meilleur fonds de commerce de chacun : une bonne image de tout notre village.

Denis BOUCHET.

TOURISM IN RURAL EUROPE
TOURISME EN EUROPE
RURALE
EUROPAISCHER
TOURISMUS AUF
DEM LANDE



SOMMAIRE

Valorisons notre village.....	1
Les finances communales.....	2 - 3
Mouvement démographique 1991.....	4
Le 11 Novembre 1991 - Les Anciens d'AFN.....	5
Les travaux communaux.....	6 - 7
Travaux communaux réalisés au cours de l'année 1991.....	8
Le patrimoine communal.....	9
Restauration de l'église.....	10
Le clocher des Gets.....	11
La Promenade du « Polè ».....	12
La climatologie de notre village.....	13
La SAGETS.....	14
Le Service des PISTES.....	15
C.C.A.S.....	16
Le Corps des Sapeurs-Pompiers.....	17
Les mariés de l'année.....	18 - 19
Fleurissons notre village.....	20
L'Association des Résidents Gêtois.....	21
L'ECOLE PUBLIQUE.....	22 - 23
Le CINQUANTENAIRE de l'ECOLE NOTRE-DAME.....	24 - 25
L'Association Familiale Rurale.....	26
LIRE AUX GETS.....	27
La Batterie-Fanfare LOU RASSIGNOLETS.....	28
L'ECOLE DE MUSIQUE.....	29
L'Association de la Musique Mécanique.....	30
Concours européen « Village que j'aime ».....	31
Le SKI-CLUB.....	32
Le FOOTBALL CLUB DES GETS MONTAGNE et AVENTURE.....	33
MAC-G - TENNIS CLUB - VELO CLUB.....	34
La CHASSE aux GETS.....	35
Club de PARAPENTE.....	35
Quelques souvenirs.....	36

Notre couverture :

1^{re} page : L'église des Gets rénovée

Vue aérienne prise par Pascal Baud et Daniel Decorzent en parapente bi-place.

4^e page : Le Golf des Chavannes

Les finances communales

par M. PASQUIER Michel, 1^{er} Adjoint

Introduction

Nous avons choisi cette année de vous présenter les comptes définitifs de 1990 ainsi que les comptes provisoires de 1991 afin que votre information ne soit pas différée dans le temps.

D'autre part, nous avons adopté une présentation à la fois plus synthétique (tableau récapitulatif) et plus explicite en commentant les points qui nous paraissent essentiels.

RECETTES	1990	PREVISION 1991
SOLDE ANNEE PRECEDENTE	2.051.569	2.849.889
SOLDE REGIE DES TELESKIS	0	474.163
PRODUITS D'EXPLOITATION ET DOMANIAUX	3.296.370	20.403.950
RECOUVREMENTS ET SUBVENTIONS	1.217.555	2.360.500
DOTATION DE FONCTIONNEMENT	6.346.399	6.686.057
IMPOTS INDIRECTS	2.076.467	2.535.600
IMPOTS DIRECTS	7.717.097	11.318.979
TRAVAUX : PARTICIPATIONS ET FACTURATION	5.479.922	3.224.000
ALIENATION DE BIENS	0	4.557.500
PRODUIT DES EMPRUNTS	10.500.000	8.055.000
TOTAL DES RECETTES	38.685.379	62.465.638

DEPENSES	1990	PREVISION 1991
FONCTIONNEMENT GENERAL	11.832.020	13.701.400
ALLOCATIONS ET SUBVENTIONS	4.265.703	5.149.000
FRAIS FINANCIERS	4.753.535	13.655.000
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	2.539.888	11.020.000
ACQUISITION DE BIENS	2.307.094	4.826.488
TRAVAUX BATIMENTS ET GENIE CIVIL	8.699.003	11.679.000
ACQUISITION DE TITRES E VALEURS	1.438.247	2.434.750
TOTAL DEPENSES	35.835.490	62.465.638
SOLDE	2.849.889	0

1. L'ANNEE 1990

1.1. Budget de la commune

Le total des recettes s'élève à 38.685.000 F.

Le total des dépenses s'élève à 35.835.000 F.

L'année 1990 se solde donc par un excédent de 2.850.000 F.

Outre les dépenses de fonctionnement courant, les frais financiers et les remboursements d'emprunts, les investissements suivants ont été financés :

A) ACQUISITION DE BIENS POUR UN MONTANT DE 2.307.000 F

Concerne principalement l'acquisition de matériel (chargeuse sur pneus, balayeuse, débroussailleuse et matériel divers).

B) TRAVAUX DE BATIMENTS ET GENIE CIVIL POUR UN MONTANT DE 8.700.000 F, dont :

- Travaux dans les bâtiments communaux 830.000 F
- Travaux de voies et réseaux 3.110.000 F
- Tunnel des Folliets (en partie) 300.000 F

- Pont et accès au parking des Perrières . . . 1.800.000 F
- Aménagement de la place de la Mairie, Patinoire 1.880.000 F
- Canal+ et La Cinq 540.000 F
- Travaux divers 240.000 F

C) ACQUISITION DE TITRES ET VALEURS POUR UN MONTANT DE 1.438.000 F

Concerne principalement la dotation en capital de la SAGETS (1.200.000 F).

1.2. Budget de la Régie des Remontées Mécaniques

L'exploitation des remontées mécaniques durant cet hiver sans neige s'est soldée par un déficit de 12.000.000 F, auquel s'ajoute le déficit de l'année précédente de 1.500.000 F, soit un déficit total de 13.500.000 F.

Ce déficit a été financé sur emprunts contractés auprès d'établissements bancaires (7.500.000 F) et du Conseil Général (6.000.000 F).

Depuis le 1^{er} décembre 1990, la gestion des remontées mécaniques est confiée à la SAGETS, société d'économie mixte, dotée d'un capital initial de 2.000.000 F, capital qui sera porté à 4.000.000 F en 1991.

Les finances communales

par M. PASQUIER Michel, 1^{er} Adjoint

1.3. Budget Assainissement

Il s'est soldé par un excédent de 376.000 F, 208.000 F de travaux d'investissement ont été réalisés.

2. L'ANNEE 1991

Les comptes définitifs ne seront connus qu'en mars 1992, les chiffres cités ne sont donc que des prévisions.

2.1. Budget de la Commune

Suite à la création de la SAGETS, le budget communal a repris en totalité les dettes de la Régie mais en compensation la Commune facture chaque année à la SAGETS un loyer de 15.000.000 F, d'où l'augmentation globale importante du budget communal par rapport à l'année précédente.

En 1991, le budget de la commune devrait s'équilibrer à 62.466.000 F.

Les investissements suivants ont été financés :

- A) ACQUISITION DE BIENS POUR UN MONTANT DE 4.826.000 F, dont :
- Acquisition de terrains (écoles, golf) 1.840.000 F
 - Matériel de bureau, informatique (mairie - école)..... 530.000 F
 - Matériel outillage et mobilier (camion-fraise à neige-environnement) 2.100.000 F
 - Matériel de transport et autres..... 356.000 F
- B) TRAVAUX DE BATIMENTS ET GENIE CIVIL POUR UN MONTANT DE 11.679.000 F, dont :
- Travaux dans les bâtiments communaux... 2.080.000 F
 - Travaux de voies et réseaux..... 3.540.000 F
 - Tunnel des Folliets (solde)..... 680.000 F
 - Pont et accès au parking des Perrières (solde)..... 280.000 F
 - Aménagement de la place de la Mairie-Patinoire... 1.360.000 F
 - Groupe scolaire..... 700.000 F
 - Eclairage public..... 440.000 F
 - Signalisation..... 500.000 F
 - Travaux de pistes..... 800.000 F
 - Piste de luge d'été..... 250.000 F
 - Golf des Chavannes..... 200.000 F
 - Autres travaux divers..... 849.000 F
- C) ACQUISITION DE TITRES ET VALEURS POUR UN MONTANT DE 2.435.000 F
- Concerne principalement la dotation en capital de la SAGETS (2.000.000 F).

2.2. Budget Assainissement

Equilibré à 2.755.000 F, aura permis de réaliser pour 1.240.000 F de travaux d'investissements.

2.3. LA SAGETS

- Chiffre d'affaires hors taxes..... 30.962.116 F
- Résultats de l'exercice (perte)..... — 56.745 F
- Autofinancement..... 1.523.184 F
- Investissements réalisés..... 5.040.254 F

3. LA POLITIQUE FISCALE

La politique fiscale en cours est déterminée par trois impératifs :

- le financement des investissements : plus de 73 millions de francs d'investissement sont prévus durant la période 1990/94 ;
- la maîtrise de l'endettement ;
- le rééquilibrage des services jusqu'alors déficitaires (eau, assainissement, ordures ménagères).

3.1. Les quatre taxes

L'augmentation des impôts locaux programmée sur deux ans (1991-1992) vise à ajuster les taux pratiqués dans la commune sur la moyenne des taux pratiqués dans les stations de sports d'hiver du département de même importance que la nôtre. Ainsi :

- le taux de la taxe d'habitation a été porté à 11,8% (moyenne des autres stations : 13,2%). Cette augmentation a été en partie compensée par un abattement à la base de 15% pour les résidences principales ;
- le taux du foncier bâti a été porté à 10,7% (moyenne des autres stations : 13,5%) ;
- le taux du foncier non bâti passe à 82% (moyenne des autres stations : 79,2%) ; le taux de la Taxe professionnelle (16,5%) reste inchangé (moyenne des autres stations : 17,8%).

3.2. Les ordures ménagères

Les augmentations de 1990 et 1991 ont permis de rééquilibrer ce service à 1.800.000 F (le traitement d'une tonne d'ordures coûte plus de 1.000 F).

3.3. Eau et assainissement

Améliorer la qualité de l'eau consommée, préserver notre environnement en traitant les eaux usées sont des impératifs nationaux : ainsi, le Département a décidé de ne plus subventionner les municipalités qui pratiquaient des tarifs inférieurs à 3,00 F le m³ pour chaque taxe en 1991 puis à 4,00 F le m³ pour 1992, d'où les tarifs pratiqués dans notre commune : 3,20 F en 1991 ; 4,00 F prévus pour 1992.

3.4. Taxe de séjour

Son produit aura été de 650.000 F en 1991 et il devrait atteindre 720.000 F en 1992. Sa perception entraîne une augmentation de la dotation touristique de 25% du montant perçu soit 160.000 F en 1991.

Ces résultats pourraient être fortement améliorés par une participation accrue de tous les hébergeurs à la perception de cette taxe.

Conclusion

Malgré les deux hivers difficiles que nous avons subis et qui n'ont pas été sans conséquence financière pour la municipalité, les finances de notre commune sont saines ; c'est le jugement qu'ont porté les trois organismes bancaires qui ont accepté de nous apporter leur soutien jusqu'en 1994.

L'effort de chacun est nécessaire pour mener à bien l'important programme d'investissements décidé par le Conseil municipal dont le but est de rendre notre station toujours plus belle, plus propre, plus attrayante et aussi plus rentable.

Mouvement démographique de 1991

NAISSANCES : 25

A l'intérieur de la commune : néant.

A l'extérieur :

- Le 3 janvier, Michaël, Franck MULLER, à Evian, fils de Jacky MULLER et de Mireille MUFFAT. « La Vallée Blanche », Les Perrières.
- Le 26 mars, Alexandre, Jules ANTHONIOZ, à Bonneville, fils de Gérard ANTHONIOZ et de Véronique MARION. « Les Coutettes », Le Léry.
- Le 26 avril, Fanny PELISSON, à Cluses, fille de Michel PELISSON et de Maryline PERNOLLET. Magy.
- Le 7 mai, Margot MUGNIER, à Thonon-les-Bains, fille de Michel MUGNIER et d'Anne-Marie MARJOLLET. Hôtel Bellevue.
- Le 7 mai, Kim, Nathalie BAUD, à Annemasse, fille d'Hervé BAUD et de Muriel NAVARRO. Route des Chavannes.
- Le 27 mai, Adélaïde, Cyrielle COPPEL, à Evian, fille de Paul COPPEL et de Catherine RICHARD. Les Couex.
- Le 23 mai, Baptiste, Gérald DUCRETTET, à Annemasse, fils de Jean-Michel DUCRETTET et de Géraldine MOENNE. Le Moulin.
- Le 23 mai, Gaëtan, Bernard DUCRETTET, à Annemasse, fils de Jean-Michel DUCRETTET et de Géraldine MOENNE. Le Moulin.
- Le 1^{er} juin, Isabelle, Marie, Andrée NANJOU, à Annemasse, fille de Pascal NANJOU et de Sylvie MONNET. Les Cornuts.
- Le 9 juin, Alicia, Sandrine CARRETTE, à Bonneville, fille de Jean-Pierre CARRETTE et de Simone BATHMANN. La Cullaz.
- Le 26 juin, Julie, Danièle, Andrée DELAVAY, à Thonon-les-Bains, fille de Jean-Claude DELAVAY et de Véronique CORDIER. Le Mardérêt.
- Le 4 juillet, Elodie REPELLIN, à Cluses, fille de Jean-Pierre REPELLIN et de Michelle BLANC. Les Pesses.
- Le 6 juillet, Samuel, Damien, Joseph RISPAL, à Ambilly, fils de Jean-Luc RISPAL et de Chantal FAVRE. Le Mardérêt.
- Le 22 juillet, Sandra, Fabienne HOMINAL, à Thonon-les-Bains, fille de Pierre HOMINAL et de Fabienne COPPEL. Hôtel Alpina.
- Le 31 août, Simon, Philippe, Gaston BERGOEND, à Evian, fils de Philippe BERGOEND et d'Annie COPPEL. Les Bourneaux.
- Le 13 septembre, Estelle, Carole Sylvie BAUD, fille de Patrick BAUD et d'Elisabeth ANTHONIOZ. Station ANTAR.
- Le 3 octobre, Pacôme, Martin LAPIERRE, à Evian, fils de Laurent SCHMITT et d'Evelyne LAPIERRE. Le Bénévy.
- Le 14 octobre, Audrey, Estelle, Gisèle, Christiane, Stéphanie MUNCH, à Evian, fille de Franck, Claude, Daniel MUNCH et de Stéphanie DELORGEY. Super 1200.
- Le 23 octobre, Vahap KOCAK, à Cluses, fils de Emin KOCAK et de Egri SELVI. L'Etrivaz.
- Le 29 octobre, Claudine, Jeanne BODET, à Cluses, fille d'Alain BODET et de Dominique ANTHONIOZ. Hôtel « A la Bonne Franquette ».
- Le 23 novembre, Yoann COPPEL, à Bonneville, fils de Thierry COPPEL et de Soazig LE BRAS. La Turche.
- Le 2 décembre, Margot, Céline TOUCHEBOEUF, à Bourgoin-Jallieu, fille de Laurent TOUCHEBOEUF et de Valérie DERBEKIAN. « Le Croza », Le Léry.
- Le 15 décembre, Charlotte, Fabienne BINAUD, à Lyon (2^e), fille de Bernard BINAUD et de Laurence HOMINAL. Hôtel Alpina.
- Le 15 décembre, Camille, Pierrette BINAUD, à Lyon (2^e), fille de Bernard BINAUD et de Laurence HOMINAL. Hôtel Alpina.
- Le 29 décembre, Alix, Pierre, Jean KOEGLER, à Bonneville, fils de Bruno KOEGLER et d'Anne RECOUPPE. « La Merlette », Les Cornut d'En-Bas.

MARIAGES : 12

A l'intérieur de la commune :

- Le 9 mars, Olivier, Frédéric BOURSIN, employé aux Remontées Mécaniques, demeurant aux Gets, résidence « Le Panorama », et Alfréda DUPONT, sans profession, demeurant aux Gets, résidence « Le Panorama ».
- Le 30 mars, Jacques, Joseph BENOIT-GUYOT, gérant de société, demeurant à Saint-Julien-en-Genevois, et résident aux Gets, « Le Val d'Or », et Sylvie, Hélène CARVALHO, secrétaire, demeurant à Saint-Julien-en-Genevois.
- Le 30 mars, Marcel, Louis CARRIER, agent de maîtrise, demeurant à Saint-Jeoire, et résident aux Gets, Les Chavannes, et Dominique, Jeanne, Yvonne, LEFEVRE, adjoint administratif, demeurant à Saint-Jeoire.
- Le 1^{er} juin, Franck, Bernard BENAUDIN, boucher, demeurant à Digoin (Saône-et-Loire) et Frédérique, Brigitte DUCRET, vendeuse, demeurant aux Gets.

- Le 8 juin, Serge, Henri MARULLAZ, carrossier, demeurant à Morzine, et Françoise, Agathe ANTHONIOZ, infirmière, demeurant aux Gets, « Les Quatre Saisons ».
- Le 29 juin, Samuel, Pierre MASSARD, infirmier, demeurant à Ambilly, et résident aux Gets, « Les Champs Fleuris », et Nathalie, Augusta, Gabrielle LEBORGNE, infirmière, demeurant à Ambilly.
- Le 6 juillet, Jean-Christophe, Roger PERNOLLET, auditeur financier, demeurant aux Gets, « Les Rappes », et Delphine, Odette, Roberte DENIS, chirurgien-dentiste, demeurant à Paris (12^e).
- Le 14 septembre, Olivier, Louis, Gilbert BAUD, moniteur de ski, demeurant à Morzine, et Marilyne, Pascale MONNET, employée de commerce, demeurant aux Gets, « L'Orée des Pistes ».
- Le 21 septembre, Daniel, Elie COTTET-DUMOULIN, menuisier, demeurant à Saint-Jean-d'Aulps, et Claudine, Marie-Jeanne GAGNEUX, secrétaire-comptable, demeurant aux Gets. Les Clos.
- Le 28 septembre, Bruno, Aimé, Gustave KOEGLER, employé Télécom., demeurant aux Gets, « Chalet la Merlette », Les Cornuts d'En-Bas, et Anne, Françoise, Marie RECOUPPE, employée de banque, demeurant aux Gets, « Chalet la Merlette », Les Cornuts d'En-Bas.
- Le 28 septembre, Patrice, Robert DUCRET, charpentier, demeurant aux Gets, « Le Montana », et Christine, Véronique FAUFERTE, clerc de notaire, demeurant aux Gets, « Le Montana ».
- Le 19 octobre, Paul, François, Laurent BERGOEND, moniteur de ski, demeurant aux Gets, HLM Les Perrières, et Stéphanie, Marcelle, Raymonde CHEVRIN, serveuse, demeurant aux Gets, HLM Les Perrières.

DECES : 17

A l'intérieur de la commune :

- Marthe, Marie, Aurélie COPPEL, fille de Joseph, Marie COPPEL et d'Adèle, Claudine COPPEL, célibataire, décédée, le 7 février, à 83 ans.
- Gérald ROMÉRO, fils de Jomas ROMÉRO et de Marguerite GREFF, époux de Marie-Christine, Fernande MALLON, décédé le 9 février, à 50 ans.
- Joséphine, Césarine MONNET, fille de François, Marie MONNET et de Céline SUIZE, veuve de Marius BAUD, décédée le 16 juin, à 88 ans.
- Alfred, François PERNOLLET, fils de François, Léon, Adelin PERNOLLET et de Marie, Amélie, Joséphine BERGOEND, divorcé de Denise, Aurélie DELAVAY, décédé le 7 août, à 57 ans.
- Roland, Charles, Martial LEMONNIER, fils de Raymond, Léon, Charles LEMONNIER et d'Odette, Marie, Anne, TRIBAUT, époux de Madeleine, Jeanne, Germaine MENNESSON, décédé le 9 octobre, à 74 ans.
- Jacques COSTANTINI, fils de Marino COSTANTINI et de Maria CHIEVE-CASAGRANDE, époux de Gilberte, Franceline BOURGEOIS, décédé le 13 novembre, à 78 ans.

A l'extérieur de la commune :

- Aurélie, Marie, Françoise ANTHONIOZ-BLANC, fille de Jean, Eugène ANTHONIOZ-BLANC et de Françoise, Adélaïde JACQUIER, épouse de Jean-François ANTHONIOZ, décédée le 2 avril à Thonon-les-Bains, à 78 ans.
- Hans, Albert REINMANN, fils de Eva REINMANN, époux de Yvette, Blanche, Judith CALMETTE, décédé le 25 avril à Montpellier (Hérault), à 59 ans.
- Alfred, François KROUG, fils de Joseph, Tobie KROUG et de Marie, Céline, Joséphine RAMEL, décédé le 12 mai à Pernes-les-Fontaines (Vaucluse), à 70 ans.
- Gaston, Marius ANTHONIOZ, fils de Hilaire, Constant ANTHONIOZ et de Françoise, Eugénie BERGOEND, célibataire, décédée le 18 juin à Bonneville, à 67 ans.
- Pier-Franco VELATI, fils de Francisco VELATI et de Pierrette GALLINA, époux de Geneviève, Hélène WEBER, décédé le 20 juin à Verchaix, à 53 ans.
- Edouard, Constant BERGOEND, fils d'Emile, Gustave BERGOEND et de Jeanne, Françoise ANTHONIOZ, célibataire, décédé le 23 juillet à Taninges, à 83 ans.
- Marie-Françoise GREVAZ, fille de Jean, Louis GREVAZ et de Julienne, Marie ANTHONIOZ, veuve d'Henri, Sylvaire BERGOEND, décédé le 5 octobre à Marignier, à 92 ans.
- François, Marius BAUD, fils de Joseph, Albert BAUD et de Jeanne, Céline PREMAT, décédé le 8 novembre à Thonon-les-Bains, à 70 ans.
- Marie, Juliette DUCRETTET, fille de Jean, Louis DUCRETTET et de Marie, Joséphine COPPEL, décédée le 9 novembre à Ambilly, à 79 ans.
- Alice, Françoise, Joséphine ANTHONIOZ, fille de François, Emile ANTHONIOZ et de Joseph, Marie DUCRETTET, veuve de Adelin, Emile CARRIER, décédée le 6 décembre à Saint-Jeoire, à 69 ans.
- Marcel, Lucien BERGOEND, fils de François, Séraphin BERGOEND et de Marie, Céline ANTHONIOZ, décédé le 26 décembre à Thonon-les-Bains, à 90 ans.

Allocution de M. le Maire

L'année dernière, nous avons célébré les différents anniversaires du Général de Gaulle : 100^e anniversaire de sa naissance, 50^e anniversaire de son appel, 20^e anniversaire de sa mort. Nous avons à cette occasion fêté cette Europe de l'Atlantique à l'Oural qu'il avait tant appelée de ses vœux et qui commençait à se dessiner. Mais nous étions alors loin de penser qu'un pays européen, proche de chez nous, LA YOUGOSLAVIE, sombrerait dans un conflit sanglant que l'Europe semble incapable d'enrayer.

Nous espérons aussi que notre pays ne se laisserait pas entraîner dans la guerre du Golfe. Une guerre contre un pays que nous avons armé, une guerre qui devait être « propre » — comme si une guerre pouvait l'être — et qui apporterait son cortège de morts et de blessés. Et puis une guerre pour quelle cause ? pour rétablir au Koweït quelle démocratie ? pour obtenir quels résultats ? Un dictateur toujours au pouvoir en IRAK, des populations meurtries, des Kurdes agressés.

Oui, notre monde est bien malade, l'état de cette terre des hommes particulièrement alarmant avec des poussées de fièvre dans nos banlieues, des territoires infestés de misère, des épidémies d'intolérance, une fracture entre nos pays industrialisés et ceux où la liberté renaît.

En cette année 1991, la paix a encore bien souffert ; les hommes sont toujours aussi fous. Plus que jamais la paix ne peut dépendre du seul bon vouloir des dirigeants de la planète, la paix ne peut se construire solidement qu'avec la détermination inébranlable de toutes les bonnes volontés.

Cette détermination, Yves Montant en était imprégné, lui qui refusa de n'être que le témoin d'un monde, lui qui choisit d'être un combattant généreux, mobilisé en permanence contre toutes les formes de la dictature, contre la misère, l'intolérance, le racisme. « *Il ne suffit pas de dire ce que l'on a sur le cœur, il faut le crier, quitte à s'écorcher la gorge, quitte à prendre des coups* », s'exclama-t-il. Sa voix s'est tue le 9 novembre : encore un hasard de l'histoire, le même jour que le Général de Gaulle, le jour de la chute du Mur de Berlin.

Nous écouterons à jamais le chanteur des « Feuilles Mortes », chanson tant symbolique au lendemain de la seconde guerre mondiale :

« *Les feuilles mortes se ramassent à la pelle
Les souvenirs et les regrets aussi.*

Et le vent du nord les emporte dans la nuit froide de l'oubli. »



M. Blanc Joseph a reçu la Croix du Djebel de Bronze, à ses côtés, MM. Gérard Mabboux et Simon Pernollet.



Cérémonie au monument.

C'est justement pour que l'on n'oublie pas qu'il dénonçait régulièrement l'injustice et le totalitarisme. On oubliait la dictature des colonels grecs, il la rappelait ; on oubliait la dictature chilienne de Pinochet, il la rappelait. Il rappelait toujours notre devoir de nous battre pour la liberté. Oh combien il avait raison ; notre époque le vérifie encore : tous les conflits et les drames naissent des excès idéologiques et de l'intolérance dont elle est issue.

Dans le passé aussi, *les exemples*, comme les feuilles mortes, « *se ramassent à la pelle...* ». Les hommes se battent depuis longtemps au nom de Dieu pour défendre chacun sa religion : après la Révolution Française d'où naissait la devise « *Liberté, Egalité, Fraternité* », Napoléon partait en guerre en Europe ; l'idéal communiste devait apporter une société idéale ; on en connaît aujourd'hui la terrible réalité ; Hitler porta au pouvoir une dictature nationaliste et raciste où la folie humaine ne connut aucune limite.

Ces souvenirs ne doivent pas « être emportés dans

la nuit froide de l'oubli ». Prenons garde à l'intégrisme politique, philosophique et religieux, imposant des réflexions toutes faites, conduisant à des falsifications de l'histoire, entraînant un racisme primaire. N'oublions pas la phrase d'Yves Montant : « *Je fais passer la vérité avant mes affinités politiques.* »

Dans la France, pays des droits de l'homme, nous devons lutter contre toutes les formes d'exclusion.

Nos combattants de toutes les guerres ignoraient l'exclusion dans les combats et devant la mort : les hommes se sont présentés côte à côte et sont tombés sur les champs de bataille sans que rien ne les distingue, ni le grade, ni l'âge, ni la teinte de la peau, ni la catégorie sociale, ni la nature de leurs pensées. Ils avaient conscience que seul leur sacrifice commun pouvait préserver la vie de leur famille et de leurs concitoyens et aussi faire prévaloir l'esprit de paix des peuples libres.

Vive la paix et avec elle, vive la France.

Les Anciens d'A.F.N. : Viva pour les vieux !

par Alfred MUGNIER

Eh oui, que nous le voulions ou non, c'est à nous qu'incombent la mémoire, le souvenir et les vertus incontournables que nous ont laissés nos anciens de 14-18 et ceux qui restent de 39-40.

Nous essayons dans la mesure de nos possibilités de maintenir cet esprit de solidarité, d'union fraternelle, de soutien, d'aide sociale, et surtout cet esprit de patriotisme qui, hélas, fait bien défaut à nos enfants ! N'entendons-nous pas souvent une anecdote de ceux-ci disant en gros : « Qu'alliez-vous faire là-bas ? »

Oui, à la réflexion, c'est un peu vrai ! Mais nous obéissons parce que l'on croyait défendre un idéal que l'on nous avait imprégné, et que l'on croyait bon ! Peut-être n'était-ce pas la bonne voie ? mais nous avons obéi, mais non oublié !

Venus des divers corps d'armées, nous nous sommes rassemblés (une cinquantaine environ) et sous l'impulsion d'un président dynamique, Simon PERNOLLET, nous avons su maintenir foi et dynamisme dans notre section.

Notre président, il est vrai, n'est pas seul ! Secondé par un comité soudé et uni, il met en place l'une des plus importantes manifestations de la saison hivernale. « Le Show-Accordéon », qui a lieu courant janvier. Pôle attractif de tout le département.

N'est pas étranger à ce show notre ami et portedrapeau Jo BLANC, « des Pesses », qui se dépense sans compter pour cette manifestation et ce n'est que juste récompense, lui qui nous représente aux manifestations départementales, régionales ou simplement communales. (sépultures, manifestations, etc.), si le 11 Novembre il reçoit, après la Croix du Combattant, la Croix du Djebel de Bronze des mains de M. Gérard Mabboux. Qu'ils soit ici encore remercié et félicité par les siens.

Nous ne saurions encore passer sous silence notre soirée annuelle qui fut de bon augure (comme pourrait le confirmer M. le Maire, Denis BOUCHET). Tout cela pour vous dire qu'aux GETS, tout ne va pas si mal et que les Anciens tiennent le coup.

Vive bientôt les 60 ans !

Les travaux communaux

par Alain GALLAY

J'ai choisi cette année de vous faire une présentation sommaire des réseaux d'eau, d'assainissement et du ramassage des ordures ménagères. La Commune des Gets ne peut pas rester indifférente à son environnement qui est son

« gagne-pain » avec le ski. Ce problème est le plus compliqué à résoudre pour toutes les communes de France, et sans la complicité de tous les administrés, les municipalités ne pourront résoudre tous ces problèmes de pollution.

1. Réseau d'eau

Nous avons 5 réservoirs positionnés à la même altitude qui se remplissent avec de nombreuses sources et se complètent ensuite par gravité.

Dénomination des réservoirs	Alimentation en m ³ / h	Capacité en m ³ des réservoirs
LES PLACES (réservoir principal) relié à la station de pompage de Bonnavaz	une pompe 100 m ³ /h	1000
LE LAITE	alimenté par BONNAVAZ	200
LA MASSOUDERIE	sources, 18,5 m ³ /h	200
LES PUTHAYS	sources, 3,5 m ³ /h	200
LE PLATET	sources, 12,5 m ³ /h	200
LES CHAVANNES	sources, 3,3 m ³ /h	200
LES FOLLIETS	sources, 0,4 m ³ /h + trop plein Chavannes	200
LE BOSSON	sources, 3 m ³ /h	200
TOTAL	141,2 m ³ /h	2400

Eau disponible pour 24 h : $141,2 \times 24 = 3.388,80 + 2400 = 5.788,80 \text{ m}^3$.

Consommation approximative en période de pointe (février 91) : pour 24 h : **3.000 m³**.

Toute cette eau d'excellente qualité circule dans un réseau de 46 km qui comporte plus de 900 raccordements.

L'entretien est assuré par l'équipe de Bovard sous la responsabilité de Georges ANTHONIOZ.

Comme nous le constatons au vu de ces quelques chiffres, nous avons encore de l'eau grâce, il est vrai, aux excellents travaux effectués en 1975 à BONNAVAZ.

Le Conseil municipal, conscient de l'importance de l'eau dans notre station, a mis en place un budget conséquent pour ce service.

• Projet pour les 3 ans à venir

- recherche de nouvelles ressources en eau (étude confiée à **B3G** - Bureau d'Etudes de Géologie, Géophysique, Géotechnique) ;
- traitement de toute l'eau aux rayons ultra violets (système entièrement naturel) ;
- pose de compteur sur tous les réservoirs (renseignements précis heure par heure de la consommation d'eau).

2. Assainissement

L'assainissement de la commune des GETS est assuré par le système séparatif, relié à une station d'épuration. Système qui est le plus efficace actuellement.

Ce système se compose d'un réseau pour les eaux pluviales et d'un réseau pour les eaux usées (w.-c., cuisine, salle de bains, machine à laver, etc.)

Parlons d'argent pour mieux situer le problème.

• LE RESEAU

Coût de l'investissement. L'incidence économique du réseau est prédominante. Son coût de construction est de l'ordre de 5 à 10 fois celui de la station d'épuration. Elle dépend, bien évidemment, de la taille de l'agglomération, de la densité de l'habitat, de la nature du sol, de la topographie des lieux.

- le réseau séparatif : eaux usées plus eaux pluviales revient environ à 2200 F le mètre linéaire, soit 7.000 à 12.000 F éq. h ;
- sans oublier, le coût des branchements particuliers, à la charge de l'utilisateur : 7000 F par branchement ;
- le coût annuel d'exploitation des réseaux est de l'ordre de 1,5% du montant des investissements, soit 105 à 180 F éq. h.

Les travaux communaux

par Alain GALLAY

• LA STATION D'EPURATION

Coût de l'investissement : 2.557.439,45 F TTC en 1980.

Coût de fonctionnement : 505.544,96 F TTC en 1991.

Chaque année, 200 tonnes de boue sont évacuées de la station d'épuration et épandues sur les pistes par les services de la voirie.

Depuis 1991, les boues sont mélangées à de la sciure de bois pour absorber les odeurs et améliorer leurs qualités fertilisantes.

3. Les ordures ménagères et extra-ménagères

Protéger l'environnement, c'est gérer les déchets.

A - LES ORDURES MENAGERES

La commune des GETS a produit pour 1991 1300 tonnes d'ordures. Ces ordures sont vidées au Couard dans des containers qui partent à Thonon pour incinération.

Facturation d'une tonne d'ordures par le SIVOM : 1.000 F, soit 380 F pour le traitement et 620 F pour la collecte et le transport.

Coût total pour 1991 : 1.305.000 F.

Comme vous avez pu le constater, pour 1991, nous avons fait l'acquisition de NEUF containers à verre, pour la somme de 54.000 F.

Afin d'améliorer le service, un ramassage supplémentaire des cabanes est effectué le samedi soir par la voirie.

En 1992, plusieurs nouvelles cabanes à poubelles seront installées.

B - LES EXTRA-MENAGERS

Ancienne décharge de la Poufferie : la fermeture de cette décharge a été demandée par la D.D.A. (moins de 100 m d'un ruisseau, pas de drainage pour les eaux d'infiltration, risque d'éboulements). Pour la maintenir, il aurait fallu :

- acquérir les terrains ;
- drainer le ruisseau ;
- faire des enrochements.

coût des travaux de 500 à 700.000 F pour un résultat peu bénéfique pour l'environnement.

La décision a été prise de fermer cette décharge pour en faire une aire de pique-nique l'été. Ce qui entraîne bien évidemment de changer nos habitudes.

Dès à présent, les extra-ménagers sont déposés à la déchetterie du SIVOM au Couard, route d'Essert-Romand.

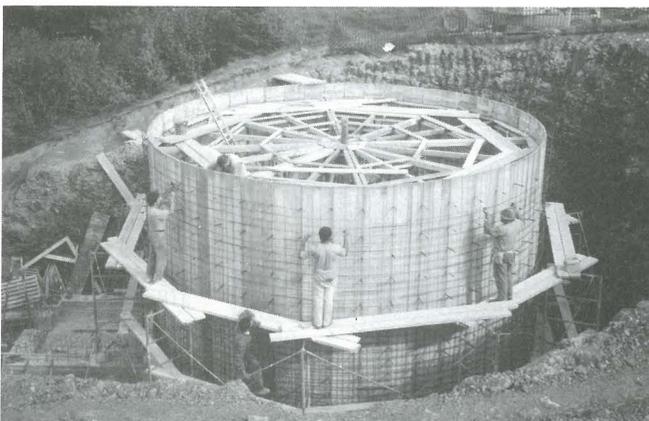
Pour les habitants des GETS qui ne seraient pas équipés pour transporter ces déchets, le service de la voirie effectuera de nombreux passages entre saisons : **tous les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois** : AVRIL, MAI, JUIN, SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE et DECEMBRE.

Une décharge exclusivement réservée aux gravats de démolition et de terrassement sera aménagée dès le printemps.

Protéger l'environnement pour nos clients, nos enfants, nos petits-enfants et pour nous-mêmes, c'est produire le moins possible de déchets et les gérer au mieux.

—Aux Chavannes, construction d'un réservoir d'eau de 200 m³—

Les habitations, restaurants et hôtels seront ainsi alimentés par ce nouveau réseau nécessitant la pose de 1600 m de tuyaux et seront mieux protégés contre l'incendie.



Coffrage et ferrailage du réservoir
(Entreprise ANTHONIOZ-BLANC/BERGOEND)



M. André COPPEL dans la chambre des vannes du réservoir, effectuant les derniers réglages du stérilisateur de traitement de l'eau par rayonnement U.V.

Les travaux communaux réalisés en 1991

par André COPPEL

• Service de la VOIRIE

- aménagement du Jardin du Beau-Site ;
- agencement du terrain de foot ;
- montage-démontage du practice de golf ;
- fleurissement ;
- décaissement-empierrement du Parc du Stade ;
- préparation de tous les goudronnages concernant les programmes groupés ;
- fossés ;
- coupe de bois pour le chantier des écoles ;
- goudronnages neufs (garage de Bovard, route de la Croisette, route des Perrières à Moudon, station d'épuration, accès zone du Bô) ;
- peintures routières ;
- aménagement d'un espace vert autour de la chapelle de Moudon ;
- balayage régulier de la station ;
- pose d'un câble souterrain à Mont-Caly ;
- pose de mâts au pied des pistes ;
- finition provisoire de la route du Château, à la Turche ;
- enneigement des pistes ;
- déneigement et sablage habituels.

• Service de la MAÇONNERIE

- assistance pour les branchements particuliers des usagers de la route des Folliets sur le réseau d'assainissement ;
- isolation garage de La Colombière ;
- remise à niveau de différentes grilles et plaques d'égoûts ;
- modification de la sortie du parc souterrain.

• Service de la MENUISERIE

- montage et démontage de la patinoire et du manège ;
- passerelle du Creux du Château ;
- agencement des bâtiments communaux ;
- réfection parquet de l'église ;
- démontage du chalet des tennis et rapatriement du nouveau ;
- réparation planchers et portes du presbytère ;
- construction d'un abri à voitures à la gendarmerie ;
- agencement bar de la salle des fêtes.

• Atelier PEINTURE

- façades Garage de Bovard ;
- gare des Chavannes, cage d'escaliers ;

- TSD des Chavannes ;
- portes gymnase, porte du presbytère ;
- toit chapelle de Moudon ;
- intérieur chalet de la Patinoire ;
- volets musée ;
- panneaux bois pour musique mécanique et autres ;
- rambarde extérieure du musée ;
- portes et volets école des Perrières ;
- barrières du jeu de boules ;
- mur du garage de l'Office du Tourisme.

• Service des EAUX

- branchements particuliers des usagers des Chavannes et des nouvelles constructions ;
- équipement du réservoir des Chavannes ;
- assistance de la Patinoire ;
- pose d'une colonne d'eau aux Rouzalets avec un poteau incendie ;
- remise à neuf des branchements d'eau gendarmerie et école publique ;
- pose de poteaux incendie route des Folliets et de Gibannaz ;
- branchements particuliers à l'assainissement des usagers de la route des Folliets.

Voie communale du Char-Rond

Cette nouvelle voie a une double vocation, d'une part desservir le groupe scolaire de la Mouille des Boittets dont les travaux doivent commencer au printemps 1992, et d'autre part le lotissement du Char-Rond.

Le départ se situe en aval du pont de l'Arpettaz, route des Puthays. Après avoir longé le torrent et franchi un virage en lacet, on arrive au lieu-dit « La Mouille des Boittets ».

Quelques données techniques : la longueur est de 743 m, la dénivellation de 51,60 et la pente moyenne est de 7%.



Après le déboisement et le défrichement, commença alors la ronde incessante des engins de terrassement pour préparer la plateforme.

Notre principal souci a été la protection des chutes d'eau et des berges pour garder le caractère sauvage du torrent de l'Arpettaz.



M. André COPPEL, responsable des services de la voirie, présente les nouveaux matériels acquis par la Commune, devant le garage municipal de Bovard dont les façades ont été entièrement repeintes :

— le Faun-Frich ici équipé de l'étrave de déneigement, conduit par Jacques COPPEL ;

— le Master Renault, pour le Service menuiserie de François DUCRETTET ;

— le camion Renault turbo dont le chauffeur est Roland BERGOEND.



Lors de la cérémonie des vœux aux différents services de la station, M. le Maire remet la Médaille d'honneur départementale et communale pour leurs 20 ans de service de la voirie à M. François DUCRETTET (ici en photo) et M. Barthélémy ORSO.

Patrimoine communal

par Daniel DECORZENT

En 1990 et 1991, un effort important a été accompli pour mettre en valeur le patrimoine communal ainsi que pour en assurer sa conservation.

Sous la présidence de M. Gilbert GALLAY, la Commission des batiments communaux, dont la compétence des membres est à signaler, a déterminé les travaux d'entretien, de réfection et a fixé des priorités.

La détermination de M. Denis BOUCHET, Maire des Gets, pour la valorisation de ce patrimoine, a été capitale pour faire adopter par le Conseil municipal les prévisions de ces dépenses au budget. Commence alors la phase d'étude : établissement des plans, descriptif des matériaux à mettre en œuvre et quantitatif préalable à l'appel d'offres pour la réalisation des travaux.

La maîtrise d'œuvre de l'ensemble a été confiée au Service technique de la mairie.

• Travaux entrepris en 1990

GARE SUPERIEURE DE LA TELECABINE DU MONT-CHERY

- remplacement du bardage bois détérioré en façade sud-est et sud-ouest par des bacs nervurés en acier galvanisé prélaqué ;
- pose de virevent en cuivre, changement des chéneaux, coudes et descentes ;
- reclouage du bardage bois, changement partiel du plancher de la terrasse du restaurant, etc. (Entreprise J.-C. DUCRETTET) ;
- peinture du soubassement, du bardage bois des façades et de toutes les menuiseries extérieures (Entreprise Guy ANTHONIOZ) ;
- pose des câbles chauffants sur une partie de la toiture ainsi que dans les chéneaux et descentes d'eaux pluviales (Entreprise René DUGERDIL).

GENDARMERIE

- réfection complète de l'installation électrique (Entreprise René DUGERDIL).

OFFICE DU TOURISME

- peinture et revêtements muraux de l'ensemble des locaux (entreprise Michel TOURNIER).

MAIRIE

- réfection et peinture de la salle des mariages, hall d'entrée, réception et bureaux (Entreprise Michel TOURNIER).

ECOLE PUBLIQUE

- aménagement de la 5^e classe et d'une salle d'informatique à la place de la cantine ;
- cloisons, menuiserie, plomberie (services communaux) ;
- éclairage (Entreprise René DUGERDIL)
- revêtement de sol (Entreprise Philippe GROROD).

MAIRIE

- agencement de bureaux (Société DOMENJOZ, Annemasse) ;
- revêtement de sol (Entreprise Philippe GROROD).

SALLE DE LA COLOMBIERE - ECOLE DE MUSIQUE

- pose de faux plafonds pour l'amélioration acoustique (Entreprise BIGEY, Seynod).

PATINOIRE : LOCAL TECHNIQUE

- maçonnerie (Entreprise ANTHONIOZ - BLANC - BERGOEND) ;
- isolation acoustique (Entreprise BIGEY, Seynod).

• En 1991

EGLISE (les travaux sont décrits dans un article plus complet).

GARE INFERIEURE DE LA TELECABINE DU MONT-CHERY

- pose de virevent en cuivre et divers (Entreprise J.-C. DUCRETTET) ;
- peinture de l'ensemble des façades (Entreprise Guy ANTHONIOZ) ;
- création d'un escalier d'accès côté parking Pressenage et divers (Entreprise Roland TROMBERT).

SALLE DE LA COLOMBIERE

- pose de virevent en cuivre (Entreprise J.-C. DUCRETTET) ;
- peinture des façades (Entreprise Guy ANTHONIOZ) ;
- pose de parquets chêne (247 m²) dans la grande salle (Entreprise Joseph BLANC) ;

PRESBYTERE

- réfection des volets bois (Entreprise J.-C. DUCRETTET) ;
- peinture des volets (Entreprise Guy ANTHONIOZ).

GARE SUPERIEURE DE LA TELECABINE DES CHAVANNES

- réfection de la chape de garage des chenillettes en béton d'Alog (granulat synthétique silico-alumineux-calcique) (Entreprise FILIPPE SUD-EST).

MAIRIE

- lustrerie des locaux (Entreprise René DUGERDIL).

De nombreux travaux d'entretien sont réalisés avec attention par les employés communaux, maçons, menuisiers, plombiers, peintres, etc.

Ainsi, chaque année, des travaux seront engagés pour maintenir dans le temps ces bâtiments.

Au centre du village, un parc d'agrément a été aménagé à la place de l'ancien Hôtel Beau Site

De la conception à la réalisation, les Services communaux ont créé ce petit écrin de verdure où sur la pelouse on trouve des bancs ombrés par le feuillage des érables et sorbiers.

Dans un bassin de bois coule en permanence l'eau limpide de nos montagnes. De multiples arbustes et plantes vivaces garnissent avec harmonie la périphérie où quelques places de parking facilitent la halte des visiteurs de la station.



Paravalanche de Chantemerle

La pose d'un paravalanche est rendu nécessaire suite à l'ouverture à la circulation de la route de la Croisette et à plusieurs constructions nouvelles implantées en aval d'une pente herbeuse de 70%.

Afin d'éviter tout risque d'avalanche, le service de restauration des terrains en montagne proposa la pose de claires métalliques horizontales réparties en 3 rangées (longueur totale 80 m). Ces claires sont solidement ancrées par des pieux scellés à 3 m de profondeur.

Une fois ces ouvrages réalisés, il n'a fallu que 30 minutes de travail avec l'hélicoptère pour la mise en place de 20 claires de 4 m chacune.



Restauration de l'église

par Daniel DECORZENT



Cet édifice, construit en 1895, sur l'emplacement de la première église datant de plusieurs siècles, fut restauré une première fois en 1958.

L'année 1991 sera une date à retenir dans l'histoire du village avec les importants travaux réalisés sur cet édifice. Le dossier technique fut minutieusement établi, et ce sont des entreprises gêtoises qui furent retenues pour ces travaux suite à un appel d'offres. Une réunion de chantier se tenait régulièrement chaque semaine et les petits problèmes techniques quotidiens résolus sur-le-champ.

Pour tous les intervenants, ce chantier s'est déroulé dans une ambiance relationnelle parfaite où le travail de chacun était

valorisé, où chaque dirigeant d'entreprise était à l'écoute de nos souhaits, où les ouvriers des différents corps de métier mettaient tout leur savoir dans l'exécution de leurs tâches quotidiennes. Ici pas de travaux répétitifs ni systématiques : tout était du sur-mesure. Chacun a pu trouver satisfaction à collaborer à cette réfection. De temps à autre, nous nous retrouvions réunis autour d'un verre de l'amitié très apprécié durant la période de froidure.

Ces travaux commencèrent fin août par le montage d'un imposant échafaudage contre le pignon de l'entrée, permettant la superposition de huit plate-formes de travail. Les pierres de taille furent soigneusement nettoyées par l'action du sablage pneumatique, les joints détériorés refaits au mortier et, pour terminer, par l'application d'un produit hydrofugeant incolore.

Ensuite, les deux escaliers d'accès à l'église furent démontés, la plate-forme du parvis escavée pour permettre la réalisation des fondations : la repose des marches en granit se fit avec minutie, d'une largeur plus importante qu'auparavant, l'accès de l'église étant ainsi facilité ; des pavés en pierre reconstituée garnissent le parvis, plus spacieux que l'ancien, pour accueillir les nombreuses cérémonies.

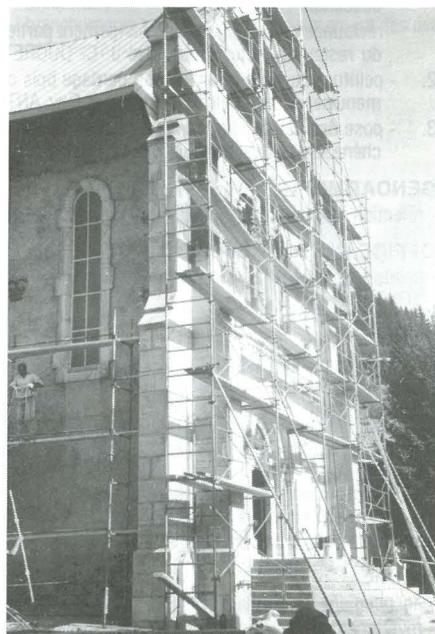
Pendant ce temps, les peintres faisaient renaître les façades par l'application d'une peinture d'un ton légèrement « rosé » où auparavant il fallut, après avoir échafaudé et nettoyé, refaire les joints de pierres des piliers que les intempéries et le temps avaient détériorés.

Le clocher, quant à lui, revêtait sa parure de cuivre et d'ardoises, tandis que M. Paul

BROLLI, dit « Popol », d'une main d'artiste, appliquait avec savoir la dorure de la croix et du coq qui nécessita l'utilisation de 500 feuilles d'or, fournies par les renommées établissements Dauvet, batteur d'or, à Excenevex.

Le dimanche, M. le Curé Michel COLINEAU célébra une cérémonie religieuse fort animée par la chorale et l'orchestre de l'école de musique ainsi que la chorale paroissiale.

Sur le parvis, à la sortie de cette célébration, M. le curé bénit le coq devant une nombreuse assemblée suivie d'une allocution de M. BOUCHET Denis, Maire des Gets, remerciant l'ensemble des personnes ayant



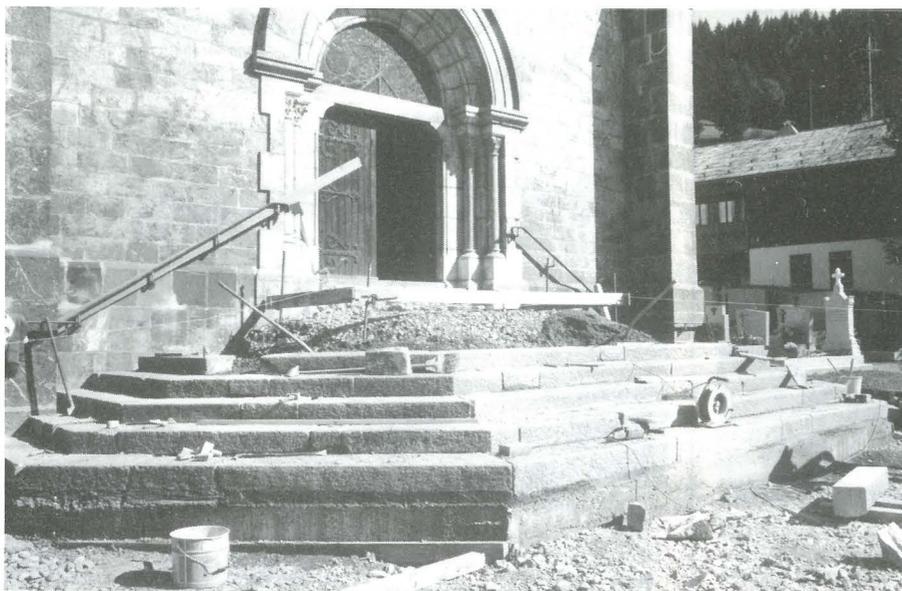
œuvré pour ces travaux. M. Jean-Louis COPPEL conta une histoire en patois savoyard « L'polè ». Paul BROLLI prit le micro pour expliquer la technique de la dorure. Puis le coq fut porté au bas du clocher, puis hissé au faite par les maîtres charpentiers-couvreurs où fièrement il parachève cet édifice. Pendant cette mise en place, la batterie-fanfare LOU RASSIGNOLETS donna un petit concert.

Toutes les personnes présentes se rassemblèrent autour d'un verre de l'amitié.

Les entreprises ayant exécuté ces travaux sont :

- BLANC Jo, charpente-couverture ;
- TROMBERT Roland, maçonnerie ;
- BRELAZ Francis, peinture.

Le coût de cette réfection s'est élevé à 1.210.000 F, dont une subvention de 300.00 F du Conseil Général.



L'art du couvreur

Légendes et coutumes du métier

LA PROMENADE DU COQ

S'il est une coutume que *nos coucoucs* ont maintenue de génération en génération, c'est bien celle qui accompagne la restauration d'un clocher. Rien d'étonnant que cela : le chantier est d'importance, il dure longtemps et concerne plus ou moins toute la population d'un village. Son ouverture ou sa clôture méritent donc le cérémonial qui s'impose, lequel repose essentiellement sur l'attribut de circonstance d'un clocher : notre fameux coq gaulois.

Le couvreur qui n'a pas eu l'occasion de descendre ou monter le coq d'un clocher n'a vraiment pas tout connu des coutumes de de son métier. Elles sont pourtant nombreuses et savoureuses les anecdotes qui ont accompagné ces cérémonies, et les anciens comme les jeunes qui les ont vécues aimeront bien vous les narrer si vous savez les faire parler. L'ensemble de ce cérémonial constitue la fête du coq qui peut comprendre la descente, la promenade chez les habitants et la montée.

La descente du coq, qui s'effectue au début du chantier, fait l'objet d'un usage plus restreint. Cela s'explique aisément car *nos coucoucs* ne connaissent alors que peu la population. Malgré tout, une petite cérémonie s'impose. Écoutons à ce propos le récit de quatre couvreurs racontant la descente de leur coq en 1971 : « *Pourtant, ce jeudi 11 Novembre, nous venons de poser les derniers tubes, les dernières planches de notre échafaudage et nous n'avons plus qu'une envie... descendre, mais pas sans le coq, car c'est pour lui que nous sommes montés aujourd'hui. Une fois au sol, une décoration est rapidement faite et le voilà parti pour un tour du village sur quatre solides épaules, suivi d'un cortège où les enfants ne sont pas les derniers. Quelques haltes avant de rejoindre le café où il devient rapidement la curiosité. L'un le trouve grand, l'autre ne le trouve pas beau, celui-ci l'a déjà vu de près la dernière fois, celui-là pense qu'il faudrait bien en remettre un autre...* »

Parfois, les haltes sont plus nombreuses, s'accompagnant bien sûr d'une rasade et quelquefois d'un don sonnante et réverbérant qui permettra quelques réjouissances à nos courageux couvreurs. La promenade du coq dans les maisons du village ne s'accomplit généralement pas à cette occasion, surtout si le coq doit être restauré ou remplacé. Il sera alors exposé à la vue des habitants pendant la durée des travaux.

Mais bientôt le chantier se termine. Il faut songer à remettre notre emblème national sur son perchoir. Auparavant, il faut rendre visite aux gens d'en bas qu'il ne verra pas de sitôt. Ainsi, va commencer la longue promenade qui ne manque pas d'agrément, mais est parfois difficile à supporter... pas pour le coq, cela va de soi. Pour l'occasion, il a revêtu sa parure des grands jours : fleurs, rubans. Il est installé sur un support de fortune pour être porté, selon son poids, à bras ou sur les épaules. De porte en porte, le coq est présenté, les couvreurs doivent répondre à de nombreuses questions, il y a à manger, il y a à boire, bien sûr. La coutume veut qu'on offre une petite gratification qui leur permettra de goûter quelques réjouissances après ces rudes efforts. Partout, l'accueil est bon, il est rare qu'on leur ferme la porte. Alors, selon les circonstances, selon le nombre d'habitants à visiter, la promenade durera un ou deux soirs, parfois un, deux ou quatre jours entiers. Qu'importe pour *nos coucoucs* la perte de salaire, ils vivent des moments inoubliables et, au-delà, ils découvrent des gens accueillants et généreux. Bientôt l'oiseau qui chante le lever du jour retrouve son clocher, la mise en place s'effectue généralement devant la foule rassemblée pour l'occasion, parfois un dimanche après qu'il eut été béni à l'église selon la tradition.

La montée est le lot des deux plus jeunes du chantier sous le regard admiratif de tous et surtout des jeunes filles devant la

souplesse et la hardiesse de ces garçons. Elles sont d'autant plus admiratives que la tradition veut que les jeunes filles qui ont sauté par-dessus le coq placé sur le sol se marient dans l'année, et pourquoi pas avec l'un d'eux ?

Souvent, pour dater l'événement, les couvreurs glisseront dans le coq, la boule ou le poinçon, un parchemin soigneusement rédigé sur lequel ils indiqueront la date de réfection, mais aussi leurs noms, celui de l'entreprise, de l'architecte et même la durée du chantier, ce qui constituera de précieux renseignements pour leurs suivants. Pour ceux-ci, ils y déposeront encore une pièce de monnaie, une bonne bouteille s'il y a la place.

La fête du coq reste, sans aucun doute, la coutume la plus complète et la plus vivante du métier. Au-delà des réjouissances qu'elle engendre, elle prouve que rien n'est désuet ni superflu pour agrémenter la vie et favoriser la compréhension mutuelle entre gens de tous âges et de tous milieux.

(Tiré des *Compagnons passants couvreurs du Devoir.*)

L'nové polè des Zhè

Allocution en savoyard de Jean-Louis Coppel le jour de l'inauguration, le 11 Novembre 1991.

Ah, l'polè, l'polè do closhi : Y è câcon dian on vlâzhe :

No vétia ouè tui se, pé fêtâ on nové polè.

Qu'le closhi to nuve va povè portâ a so bè !

Nutron closhi qu'è surament l'ple vio monument do pays aoué la shapèla

D'Modon, vin d'être rfé et y en avè fauta !

Pè cmenci, faut dire qu'y z-u d'bons ovri qu'an travalia bin dèvé, et qu'nos an fé vi c'qu'i savian fâr ! D'crèye qu'on pora en prèzhi grantemps.

Ora, dou mot su l'polè. Pègue qu'on mè o polè su lou closhi ? L'encoura nos y a pro dye y è pé fêtâ l'matin, la Imire et l'sélo Y a topari a rapalâ to c'qu'on di parto su l'polè d'on closhi E sen vni l'temps

S'è s'vire de lô d'Morzene, na guèra contre la Sarre, i sara do biau temps.

S'è s'vire do lô d'Tanienzhe, tan sè pou contre Lou Folié, i sara pé pro do mâ temps

Et poué on pense soven a liu quand on prèzhe de slo qu'fan la política dian na cmouna !! Vo sade, i va pâ to solè d'être sonsèlyi !

Pasque san dépan aoué coui on s'truve, on pu pâ dire les shuse aoué lou mime mot.

Alo y an a que crèyan qu'on a shanzhia d'idée ! Adan, i dian : « cé él è men l'polè do closhi !

Solan men l'vent soffre, el è d'on lô où dl'âtre !!! »

Ah, cé bon polè ! Adè yô-lé, el en vè des shuse ! L'zhor ! la né ! S'è povè prèzhi, é nos en dere des brâve ! Y en a qu'sarian tepé bin zhèna !!!

Mé èto, él a l'yuè su tui slo qu'san coshia autor dl'église dian lo dèri sonne

Mime s'y en a qu'se san fé la guèrra tota la via, et que s'truvan onco ion cota l'âtre, él a pâ trè d'mâ a lou gardâ en pé !!!

Ah, cé brâve polè ! S'i ly arve ran, quasi sur, tui lo qu'on è se ouè, é va no vi arvâ prène nutra place autor de liu !

Pé forni, s'él avè qu'na shusa a no dire, é no dere qu'on è pâ su la terra pé se mzhi l'nâ. On è se pé s'aidi lous on lous âtre.

VIVE L'POLÈ, VIVE LOU ZHÈ !!!

La climatologie de notre village

par Daniel DECORZENT

Je n'imagine pas un monde, une société où un homme en croiserait un autre sans évoquer aussitôt l'état du ciel comme des millions d'êtres humains le font tous les jours.

Nous avons domestiqué l'atome, envoyé des hommes sur la lune, plongé au fond des océans, étudié le cœur de la matière, mais nul ne peut jurer du temps qu'il fera demain, si la neige et le soleil seront là pour les vacances, si les travaux et les récoltes se dérouleront sous un ciel d'azur.

Même aujourd'hui où l'ordinateur est roi, cette évidence devrait nous rendre plus modestes et plus attentifs aux signes du ciel comme l'étaient nos ancêtres qui vivaient en étroite collaboration avec le climat et administraient leur vie et leurs travaux sous sa dépendance par des moyens empiriques qui n'étaient pas toujours faux.

Etat du ciel et état d'âme vont de pair : quelques jours de pluie nous désolent et nous font guetter le retour du soleil avec impatience.

En Haute-Savoie, trente-trois observateurs climatologues effectuent les relevés quotidiens en divers points du département pour les précipitations et les températures minimales et maximales.

Ces relevés sont transmis chaque semaine au service de la production hydraulique d'EDF à Grenoble, au comité d'étude et de documentation nivéo-glaciologique de la météorologie nationale à Saint - Martin - d'Hères et mensuellement au centre départemental de la Météorologie de Chamonix.

L'ensemble de ces données sont mémorisées et utilisées par de multiples services tels que l'agriculture, le tourisme, l'industrie, l'environnement et autres.

Aux Gets, grâce au dévouement de M. COPPEL Joseph, des Puthays, qui a été observateur durant de nombreuses années, nous avons des valeurs de statistiques calculées sur 40 années.

Aussi, nous pouvons connaître les différentes valeurs des précipitations et températures du climat de notre village résumées sommairement en quelques chiffres :

- moyenne des températures minimales annuelles : 2,7° ;
- moyenne des températures maximales annuelles : 11,9°.

Le mois de janvier est le plus froid avec une moyenne de 1°4 et le mois de juillet le plus chaud avec 16° en moyenne.

Valeurs extrêmes

- température minimum absolue : -24.9 le 23.01.1963 ;
- température maximum absolue : 33.0 le 31.07.1983.

Comparatif des précipitations depuis 1988

	1988	1989	1990	1991
Eau de pluie + Eau de fonte de la neige	1924,3 mm	1270,3 mm	1990,0 mm	1640 mm
Hauteur cumulée des chutes de neige	—	3,41 m	1,88 m	4,46 m



Le froid engendré par l'anticyclone de la première quinzaine du mois de décembre 1991 a transformé le torrent de l'Arpettaz en rivière de glace.

Valeur moyenne du cumul annuel de neige fraîche : 5 m 36.

Dernièrement, nous avons eu un mois de juin très pluvieux avec une hauteur cumulée de précipitation de 288,5 mm, ce qui correspond à 288,5 litres par m² ; à l'opposé, le mois d'août fut très sec avec une hauteur cumulée de précipitation de 27 mm, soit 27 litres par m², soit un rapport de 1 à 10,7 !

Observations historiques de la Haute-Savoie

(sources : *Atlas Climatique de la H.-S.*)

Les grands événements climatiques peuvent être recensés grâce à certains documents d'époque.

995 : la chaleur fut telle que les arbres prenaient feu sous l'action du soleil.

1031 : des pluies continuelles durant 3 ans provoquèrent inondations et une famine sans pareil.

1032 : hiver rigoureux, « les pieds des chevaux s'attachaient au sol la nuit ».

1172 : hiver doux, les arbres se couvraient de verdure en janvier.

1289 : les jeunes filles portèrent à Noël des couronnes de violettes...

1401 : Bonneville détruite par l'inondation.

1441 : éroulement de la montagne de Tête Noire à Sixt : 200 victimes.

1519 : Sallanches (église, archives, maisons) détruite par inondation.

1538 : idem 1289.

1556 : sécheresse et chaleur. Vendange au mois d'août.

1571/85 : congélation du Léman.

1585 : blés en épis à Pâques.

1562 : sécheresse, canaux d'Annecy à sec.

1659 : ni gel, ni neige.

1673 : 23 juin, l'Arve était si grosse qu'elle fit tourner les roues des moulins de Genève en sens inverse.

1676 : sécheresse et disette.

1681/84/85/1709/85/88 : congélation du Léman.

1706 : sécheresse, plus d'eau à Viuz-en-Sallaz.

1711 : la plus forte inondation d'Annecy.

1719 : de mars à octobre, la terre n'a pas été trempée.

1780 : hiver rigoureux et sécheresse de mars à octobre.

1781 : bon vin en quantité extraordinaire.

1816 : il plut tous les jours de l'été ; les récoltes furent impossibles.

1830 : toutes les rivières furent gelées.

1832 : les poires ont séché sur les arbres.

1840 : en novembre, on ne pouvait arriver à Annecy qu'en bateau.

1846 : année la plus chaude du XIX^e siècle. Recul de glaciers jusqu'en 1876.

1854/80 : congélation du Léman.

1906 : de mémoire d'homme, on n'a pas vu de sécheresse aussi persistante.

La SAGETS : une entreprise à part entière

par François GODDET

Un peu plus d'un an d'existence et la SAGETS est entrée dans la vie gêtoise en douceur, succédant à cette vieille dame qu'était devenue la Régie Municipale, qui laisse derrière elle une belle tradition et un passé tout auréolé de réalisations qui en leur temps furent de véritables paris sur l'avenir. La suite donna raison au courage et aujourd'hui l'héritage est suffisamment complet pour qu'une certaine continuité dans l'esprit comme dans les faits puisse être attendue et envisagée.

L'élément le plus rassurant fut le maintien d'une maîtrise des agents économiques gêtois dans la gestion et la direction de l'entreprise. Bien des communes, en effet, ont succombé aux charmes pervers d'investisseurs privés venus d'on ne sait où, faire miroiter leurs capitaux et promettre la lune, pour mieux profiter ensuite du gâteau et partir en laissant la pauvre dame exsangue.

Ici, tout est clair ; les actionnaires sont des Gêtois de vieilles souches par le biais de différentes associations parties prenantes dans le capital, et comme dans toutes les SAEM, une large majorité est réservée à la Commune. Alors, dans ces conditions, pourquoi avoir changé de structure ?

Plusieurs raisons à cela :

Dans le cadre d'une régie, les différents services municipaux sont imbriqués et il s'installe quelquefois un flou dans la gestion nuisible à la clarté des situations financières. On ne sait plus très bien qui fait quoi, qui dépend de qui et qui doit payer. On en arrive même souvent à confondre gestion de personnel avec œuvre sociale et la notion de centre de profit est vite remplacée par celle de centre à profiter. La comptabilité d'une SAEM est claire ; c'est celle d'une SA classique, évitant certaines lourdeurs administratives, dans une fiscalité limpide, et une gestion intelligente de la trésorerie.

La notion d'appartenance à une entreprise est liée à la performance et incite au développement de « l'esprit d'entreprise ». Chaque élément doit s'y sentir solidaire et responsable et il n'y a pas de place pour les assistés. C'est ainsi qu'est née la SAGETS, ne reniant rien du passé mais tournée vers un bel avenir.

Les premiers résultats, nous espérons que vous les avez tous ressentis, et nous n'y voyons là qu'un début. Ce fut d'abord la définition d'un organigramme, définissant les fonctions de chacun, et appliquant les principes d'une large délégation dans les missions confiées. La composition du personnel d'encadrement n'est pas nouvelle mais effective :

Georges BAUD assure la direction d'exploitation ; il est secondé par Marc BERGOEND pour tout ce qui concerne le fonctionnement des appareils et par Régis PERNOLLET pour l'entretien des pistes et le secours.

Trois chefs de secteur dirigent les équipes : Sylvain BAUD, Claude BAUD et Jean-Noël COPPEL. Martine DREYER est responsable de l'administration et Bernadette GRILLET supervise les caisses.

Nous essayons de faire circuler les informations par des réunions régulières avec l'ensemble du personnel et par des réunions de l'encadrement tous les 15 jours.

Notre politique est celle d'une entreprise de service : l'effort principal porte sur l'accueil de nos skieurs, ce qui doit se traduire par un comportement et une tenue de chaque employé irréprochables, une offre de produit de qualité, en particulier dans l'état des pistes et du matériel mis à disposition. Cela suppose une préparation minutieuse durant l'été, et cette année de gros travaux d'aménagement des pistes ont été réalisés : nouveau profil du départ du Ranfolly, création d'une piste sur la Fénéret, aménagement de la piste du Château, élargissement et amélioration de la piste noire des Planeys, nombreuses rectifications de profil, débroussaillage, engazonnement, etc. Tout cela s'est accompagné d'investissements en matériel, 4 véhicules nouveaux, 2 chenillettes performantes équipées de turbines à neige, deux traceurs relevables pour le fond.

Sur le plan financier, la SAGETS a pour vocation de faire du profit d'abord pour maintenir et développer l'emploi local, ensuite pour investir et assurer des prestations toujours plus performantes à la clientèle.

L'exercice 1991 a été équilibré, après investissements, amortissements, versement de l'annuité d'affermage de 15 millions à la Commune, et mise en réserve de 730.000 F pour frais futurs d'entretien.

La saison 1992, si elle devait se révéler meilleure, permettrait d'envisager le remplacement du télésiège de la Rosta pour un 4-places à gros débit, et la construction d'une nouvelle remontée.

La SAGETS poursuit tranquillement son développement, elle se sent solidaire de l'évolution actuelle des GETS : elle poursuit le même objectif en remplissant son rôle moteur de première industrie de la commune, elle est présente dans tous les grands projets locaux, elle participe à l'harmonisation des accords avec les autres sociétés régionales du même type, et tous ses employés seront fiers de lui appartenir lorsque LES GETS sera devenue une des plus belles stations des Alpes.



Piste noire des Planeys en cours de terrassement.



Aménagement de la piste des Bruyères, en amont du passage souterrain des Folliets.

Piste rouge des Mélèzes desservant le télésiège du Château et le télésiège de la Turche



En cours de travaux d'abattage du bois au mois d'août.



Pendant les vacances de Noël, un boulevard enneigé, apprécié par de nombreux skieurs.

Aménagement des pistes de ski

par Régis PERNOLLET et Daniel DECORZENT



Les 15 pisteurs secouristes de la station effectuent quotidiennement le balisage des pistes et veillent à la sécurité des nombreux skieurs. Ici, la gravité d'une collision sur la piste a nécessité l'évacuation du blessé par hélicoptère.

D'importants travaux ont été réalisés durant l'année 1991, pour le plaisir des amateurs de glisse.

Une fois les priorités déterminées par la Commission des pistes, la phase administrative débute alors par le tracé sur plan, le piquetage de l'emprise sur le terrain, la délimitation de chacune des parcelles, ainsi que le cubage du bois sur pied qui s'y trouve ; chacun des propriétaires privés concernés est indemnisé.

La partie visible de ces travaux débute alors par l'abattage du bois, le débardage : interviennent ensuite les engins de terrassement qui effectuent le dessouchage et modèlent le terrain afin que, quelque soit la difficulté de la piste, le skieur puisse évoluer avec plaisir.

La rencontre d'eaux de surface ou d'eaux souterraines nécessite la pose de drains ; des rigoles sont creusées pour éviter l'érosion due au ruissellement des eaux de pluie.

La phase finale est l'ensemencement, opération réalisée avec soin : la montagne « blessée » par ces travaux retrouve rapidement de verdoyantes pentes.

Cela n'a pu être réalisé sans une parfaite coordination entre les divers intervenants : M. le Maire et le Conseil municipal, la



Au-dessus de la « mer de brouillard » recouvrant les vallées, l'équipe de damage du massif du Mont-Chéry sur la piste de l'arête des Planeys. En tête, Rémi PERNOLLET, responsable du parc matériel et de l'entretien des pistes, aux commandes de la nouvelle Kassbohrer 240 CV, équipée avec la turbo fraise.



A proximité du RANFOLLY, l'équipe de damage du massif des CHAVANNES présentée par Maurice RAMEL, responsable du parc matériel et de l'entretien des pistes, et Régis PERNOLLET, chef du service des pistes de la station (en arrière-plan, sur la droite, nous apercevons le massif des Dents Blanches, alt. 2275 m).

Commission municipale des pistes, le Service administratif et technique de la mairie, les services de la SAGETS, de la Voirie, de l'ONF, l'Entreprise COPPEL Christian pour le terrassement.

Tour d'horizon de ces travaux en quelques lignes :

• MASSIF DU MONT-CHERY

— piste noire des Planeys : terrassement du 2^e mur, aménagement de l'arrivée de la piste rouge et de la noire.

• MASSIF DES CHAVANNES

— terrassement du départ de la piste rouge au sommet du RANFOLLY ;

— amélioration de la piste de retour du sommet du RANFOLLY vers la tête des Crêts ;

— création de la nouvelle piste « Ambresales » partant des Nauchets ;

— nivellement de la piste vers la Croix des Chavannes.

• VERSANT DE LA TURCHE

— aménagement de la piste des Mélèzes.



Démonstration d'enneigement par Maurice RAMEL avec la nouvelle Kassbohrer 240 CV équipée de la turbo fraise.

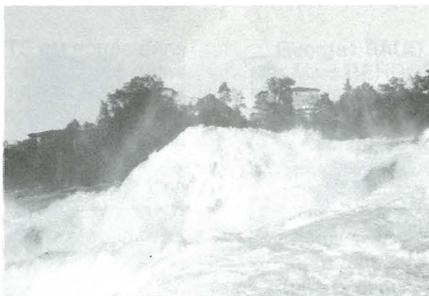
Nos Anciens en promenade en Allemagne

Plus de 70 Gêtois se sont retrouvés pour une grande excursion en Allemagne le mardi 17 septembre 1991.

Le voyage a été long, mais le programme proposé et très bien préparé par les Voyages Frossard a fait oublier les heures de transport.

La journée fut merveilleuse avec la visite de l'île de Mainau aussi appelée « Ile des Fleurs ». Un véritable festival de couleurs, de variétés, de compositions florales. Le mois de septembre est le mois des dahlias, nous en avons compté des centaines de variétés toutes aussi jolies les unes que les autres. L'île de Mainau a été pour tous un enchantement et la visite nous a semblé beaucoup trop courte.

Nous avons ensuite visité les impressionnantes Chutes du Rhin, les plus puissantes d'Europe. Un spectacle grandiose qu'il est difficile de décrire avec des chutes d'une hauteur de 21 m. Nos Anciens ont le pied léger, puisque beaucoup d'entre eux ont descendu



Une chute de 21 m. Impressionnant !

et remonté plus de 300 marches pour avoir une vue encore plus sensationnelle de ces chutes.

Le retour s'est effectué dans une ambiance détendue et sympathique avec des chansons, des histoires... jusqu'au bord du lac Léman français où chacun a été content de se retrouver pour un repas très convivial.

Quelques photos de ce voyage.



On accède au Chutes du Rhin par 300 marches



Souvenir d'une chute.



Les « Anciens » à l'île de Mainau.

Les activités du CCAS au cours de l'année 1991

- 2 mardis par mois, de mai à décembre, organisation d'après-midi récréatives à La Colombière avec goûters. (Durant plusieurs mardis, nous avons réalisé des couvertures en laine pour les malades qui participent au pèlerinage de Lourdes.
- Le 27 août, une promenade en petit train a été organisée au lac des Chavannes avec goûter au bord du lac.
- Le 18 décembre, à l'Hôtel Maroussia, nous avons fêté Noël (repas de fête, groupe patoisant, chansons... une journée très réussie).
- Préparation et distribution des colis de Noël aux personnes qui ne peuvent pas participer à nos activités, aux personnes qui sont en maisons de retraite ou à l'hôpital (plus de 40 colis ont été distribués cette année).

La Présidente du CCAS : Marie-Rose BERGOEND.



Goûter au lac des Chavannes.



Balade en petit train sur la route du lac.

Concours des maisons fleuries 1991

RÉSULTATS

CHALETS INDÉPENDANTS

M. et Mme Michel PERNOLLET ; M. et Mme GILLES ; M. et Mme Jacques COPPEL, Les Granges ; M. et Mme William PASQUIER ; M. et Mme Jacques MI-CHAUD.

CHALETS AVEC MEUBLÉS

M. et Mme Bernard TROMBERT ; M. et Mme Marcel ANTHONIOZ ; M. et Mme Roger RAMBAUD ; M. et Mme Roland TROMBERT ; M. et Mme Gérard MARTY.

FERMES EN ACTIVITÉ

M. et Mme Jean-Claude BONHOMME ; Mme Yvonne ANTHONIOZ.

FERMES RÉNOVÉES

M. et Mme André MONNET ; M. et Mme Pierre PELVAT ; M. et Mme Henri COPPEL ; M. et Mme Joseph DELAVAY.

COMMERCES

Fruitière des Perrières, M. Christian MONNET ; Super Score.

RESTAURANTS

Le Grand Cry ; Le Tourbillon.

HÔTELS

Hôtel Stella ; hôtel Les Girolles ; hôtel Mont-Chéry.

IMMEUBLES

M. et Mme Marc BAUD, Les Lutins ; famille BAUD, Le Cry de Lys.

BALCONS

Mme Suzanne ANTHONIOZ.

GRENIERS

M. et Mme Christian ROSSIN.

RÉSULTATS DU CONCOURS DÉPARTEMENTAL 1991 DES MAISONS FLEURIES

(30) 1 ^{re} CATÉGORIE Maison Jardin visible de la rue	Pierre PELVAT 4 ^e ex aequo
(44) 3 ^e CATÉGORIE Balcon - Terrasse Type villa	Bernard TROMBERT 2 ^e place J.-Cl. BONHOMME 9 ^e place
(21) 6 ^e CATÉGORIE Hôtel-restaurant Commerce	STELLA 13 ^e place
(20) 7 ^e CATÉGORIE Maison traditionnelle	Fruitière 5 ^e prix



André Monnet.



Bernard Trombert.



Fruitière des Perrières.



Jean-Claude Bonhomme.



Suzanne Anthonioz.



Hôtel Le Stella.



Henri Coppel.



Pierre Pelvat.



Michel Pernollet.



Marc Baud.



Christian Rossin.



*Olivier Boursin
et Alfreda Dupont
le 9 mars*



*Jean-Christophe Pernollet
et Delphine Denis
le 6 juillet*



*Olivier Baud
et Marilyne Monnet
le 14 septembre*



*Samuel Massard
et Nathalie Leborgne
le 29 juin*

*Bruno Koegler
et Anne Recouppé
le 28 septembre*



Les m
de l'a



*Daniel Cottet-Dumoulin
et Claudine Gagneux
le 21 septembre*



*Paul Bergoend
et Stéphanie Chevrin
le 19 octobre*



*Serge Marullaz
et Françoise Anthonioz
le 8 juin*

ariés nnée



*Patrice Ducret
et Christine Fauferre
le 28 septembre*



*Franck Benaudin
et Frédérique Ducret
le 1^{er} juin*

Le corps des sapeurs-pompiers

— par Raymond Pernollet —

L'oreille toujours attentive au signal du « bip », fidèle compagnon de tous les jours, nos sapeurs-pompiers assurent des tours de garde d'une semaine, par équipes de quatre ; ces équipes se relaient tous les lundis soir à 19 h.

Le corps des sapeurs-pompiers totalise, pour cette année 1991, 106 interventions correspondant à 60 V.S.A.B., 7 feux, 28 nids de guêpes et 11 missions diverses. Ces tâches sont accomplies du mieux que possible et sans différence. Pour des volontaires, ce n'est pas toujours évident. Etre « sapeur-pompier » exige une grande disponibilité, des sacrifices. La vie des gens étant souvent en jeu, aucun droit à l'erreur n'est admis : il faut donc être de plus en plus performant ; c'est pourquoi, chaque année, un certain nombre des membres du corps suivent des stages de perfectionnement.

Le corps est largement soutenu financièrement par la municipalité à laquelle il adresse sa profonde gratitude. Grâce à la subvention de fonctionnement attribuée cette année, nos sapeurs-pompiers se sont dotés de la nouvelle tenue réglementaire.



Après de gros efforts, l'incendie est maîtrisé.



Les sapeurs-pompiers.



Important incendie à La Cullaz.

A travers ce bulletin municipal, ils renouvellent leurs vifs remerciements à toute la population pour l'accueil qui leur est réservé et la générosité qui leur est témoignée lors de leur passage en fin d'année, pour les calendriers.

RAPPEL

Pour faire appel aux sapeurs-pompiers, **composez uniquement le numéro 18, en précisant :**

- la nature de l'accident ou du sinistre
- la commune et le lieu-dit exact
- le nombre de blessés
- le nom et le numéro de téléphone du demandeur.

RECRUTEMENT

Actuellement, le corps n'est pas au complet. Si des jeunes désirent nous rejoindre, ils peuvent nous rendre visite le lundi soir à 19 h. Nous leur donnerons tous les renseignements sur les activités du « soldat du feu » et « assistant des personnes en danger ».



Un grave accident à La Poufferie.

Association des Résidents Gêtois

par André LAURAIN

Depuis plus de 20 ans, je préside aux destinées de l'Association des Résidents Gêtois. J'ai décidé cette année de donner ma démission. Je pense qu'il faut éviter l'accoutumance et laisser quelqu'un d'autre inventer une nouvelle façon de présider et de vivifier notre activité par des idées nouvelles.

Je veux profiter des lignes qui sont offertes à l'ARG pour remercier les diverses personnalités avec lesquelles je suis toujours resté en contact permanent. Si les problèmes qui nous lient ou nous séparent n'ont pas toujours été faciles à résoudre, nos rapports sont restés marqués au coin de la plus grande courtoisie et d'une certaine déférence qui est bien souvent devenue de l'amitié. Je remercie tous les Gêtois de leur affabilité et de leur accueil. Je dois m'excuser auprès de beaucoup d'entre eux de mettre du temps à les reconnaître (je ne suis pas très physionomiste). Ma famille et moi sommes fidèles aux Gets depuis 23 ans. Là, nous avons vraiment fait connaissance avec la montagne. Nous avons appris à aimer et estimer ses habitants.

L'Association va donc continuer à être active sous d'autres rôles. L'été passé a permis beaucoup de réunions et de rencontres, puisqu'on a effectué une quinzaine de sorties à pied dans la région proche. Une excursion en car a conduit 33 d'entre nous jusqu'aux lacs Borromées le 8 août.

Nous nous lançons dans la compétition, puisqu'en février, 75 d'entre nous descendaient en slalom les pentes du Carry et 12 coupes ont été remises aux meilleurs au cours d'un cocktail à La Colombière.

Le 16 août, une course en VTT était organisée en 2 épreuves (1 montée et 1 slalom parallèle) groupant 16 concurrents courageux : 6 coupes ont récompensé les gagnants.

Le développement sportif et de loisirs aux Gets (golf, tennis, piscines, parapente, piste de luge...) retient toujours notre attention. Les autres phénomènes de croissance : circulation, police, urbanisme et entretien, impôts, vie culturelle, nous intéressent tout autant que les Gêtois permanents.

L'avenir risque de nous rapprocher davantage sur les problèmes concernant l'écologie et peut-être la survie : collecte séparée des déchets de toute nature, propreté de l'environnement, facilités de transport...



Excursion des Résidents au lac Blanc, le 6 août 1991.



Une remise de médailles de citoyens d'honneur.

Ainsi, l'Association n'est pas seulement un moyen de rapprocher les résidents et de les divertir, de les rapprocher aussi de la population permanente ; elle a des ambitions à une

participation utile à l'intérêt commun de tous ceux qui vivent aux Gets.

□

En hommage au président poète des Résidents Gêtois, qui vient d'abandonner sa fonction, nous faisons paraître son dernier éditorial.

*Je jouis depuis 20 ans de l'entière confiance
De 300 montagnards en chalets de vacances
Je suis leur Président. A ce titre, assisté
D'amis chers, compétents et par eux conforté.*

*Ensemble, on a mené l'inlassable croisade
Pour bien vivre au pays sans bruit et sans parade
Connaître peu à peu ses rudes habitants,
Sa cité, ses abords, ses coins d'Alpe exaltants,
Sublimes dans le vert ou dans le blanc de givre ;
On y goûte la joie et la douceur de vivre.*

*Avec vous, j'ai gravi les sommets savoyards,
Où la nature en fête étonne nos regards
On s'est connu venant de mille coins de France
Estimé et mêlé dans la chaude ambiance
D'une société saine et prête à s'épanouir.*

*J'en ai senti le pouls, les spasmes et les respirs
Et j'ai traduit son âme en multiples missives.
Cette charge à la longue use les forces vives.
Un autre chef, jeune, inventif, agissant,
Peut faire mieux que moi. Il me semble décent
Après ce règne long de lui laisser la place...*

*Il sera croyez-moi tout aussi efficace,
Mon cœur ne reste pas sans peine ni regret,
Mais la raison me dit « prépare ton retrait »
Va, renonce au pouvoir, à sa pompe, à ton œuvre
Et rentre dans le rang comme un simple manœuvre.
L'exemple peut servir à d'autres présidents
Régnant depuis longtemps fiers et omnipotents.*

André LAURAIN,
Ancien Président des Résidents Gêtois.

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique

par Elisabeth ANTHONIOZ



EUROPE

LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE !

L'année scolaire 90/91 a été l'année du voyage.

Avant l'ouverture des frontières de 92, les enfants gêtois ont découvert quelques petites parties de l'Europe avec des moyens de transport très divers : le car, le funiculaire, la péniche, le bateau, l'avion.

- La classe d'Eric EMMEL, **CM1** et **CM2**, est partie une semaine en Hollande, départ des Gets en car jusqu'à Amsterdam, où ils ont embarqué pour 6 jours sur une péniche : ils ont navigué afin de visiter Amsterdam, La Haye, Gouda, Rotterdam, Harlem, Delft... Un voyage pédagogique très intéressant pour de jeunes Européens.
- Les 3 classes plus petites, c'est-à-dire **CE1**, **CE2**, **CP** et **grande maternelle** sont allées en 3 voyages à Bâle en Suisse. Départ des Gets en car jusqu'à Genève, ensuite en avion Boeing 747, au 2^e étage, où un petit déjeuner a été servi, puis en DC9 pour rejoindre Bâle. « Les enfants de la maternelle cherchaient le Père Noël dans les nuages ! ».

A Bâle, visite du zoo, une excellente après-midi où les enfants ont découvert de nombreux animaux, rhinocéros, hippopotames, ours polaires, girafes... et retour en avion DC9 de Bâle à Genève. Un baptême de l'air dont ils se souviendront longtemps !

- La **petite maternelle** : les enfants sont partis en car des Gets pour aller à Thonon, puis descente en funiculaire au Port de Rives pour embarquer sur le bateau jusqu'à Evian, pique-nique et retour.

L'Association des Parents d'Elèves a également organisé d'autres activités.



Les CM1-CM2 en Hollande, classe d'Eric, au village miniature de Maturodam. Cette photo a été primée 1^{er} prix au concours photos organisé par l'Agence Voyages scolaires en Europe.



On embarque sur la péniche.

La grande maternelle, classe de Patricia, devant l'avion (Boeing 747)



La petite maternelle, classe de Brigitte, à la promenade en bateau



LE GLOBE

Offrons le globe aux enfants, au moins pour une journée.

Donnons-leur afin qu'ils en jouent comme d'un ballon multicolore.

Pour qu'ils jouent en chantant parmi les étoiles.

Offrons le globe aux enfants,

Donnons-leur comme une pomme énorme.

Comme une boule de pain toute chaude.

Qu'une journée au moins ils puissent manger à leur faim.

Offrons le globe aux enfants.

Qu'une journée au moins le globe apprenne la camaraderie,

Les enfants prendront de nos mains le globe

Ils y planteront des arbres immortels.

Nazim Hikmet

(traduit du turc par Charles Dobzynski)

Les CP, classe de Michèle PERNOLLET, au Zoo de Bâle.



Les CE1-CE2, classe de Laure, à la fête de fin d'année scolaire au début juillet.



Un sympathique barbecue au Chalet COPPEL à la ROSTA, où tous les enfants et beaucoup de parents étaient présents. chacune des classes a utilisé différents moyens pour se rendre à la Rosta, les grands en VTT depuis l'école ; les CE1-CE2 à pied par la Mouille-Ronde depuis l'école ; les CP et grande maternelle en petit train jusqu'aux Chavannes puis à pied ; les petits en car jusqu'à la route du Ranfolly puis à pied.

Quelle journée sympa dans la gaieté et la bonne humeur sous un soleil radieux !

La finale de l'année, la **FETE**, avec la participation de Dominique (intervenant en musique).

Chants, danses au programme, de nombreux stands dans la cour permettent l'aide au financement des activités. Un goûter offert à tous.

Depuis la rentrée scolaire, les activités, réunions reprennent leur cours.

Soirée Choucroute le 23 novembre 91 et hiver 92, étude surveillée de 16 h 30 à 18 h avec goûter, organisée entièrement par l'APE.

Du 10 au 24 mai 92, 27 enfants CM1-CM2 iront en **classe de mer à CANCALE**.

A ce jour, beaucoup d'activités intéressantes sont prévues pour 1991-92.

Ce sera l'année du **SPECTACLE !**

A l'année prochaine.



Toute l'école au barbecue organisé par l'APE au Chalet COPPEL de la Rosta.

Quelques enfants à l'emplacement exact de la nouvelle école ! Quel environnement !





1942

ECOLE NOTRE DA

SAMEDI 23 MAI 1992

NAISSANCE DE L'ECOLE...

PROGI

Assemblée Générale Constitutive
 Le 23 mai mil neuf cent quarante-deux, le trois octobre à vingt heures, des parents anciens de l'éducation de leurs enfants et de l'ensemble de la femme des Gets, se sont réunis en assemblée générale, dans la salle du Patronage, pour constituer une Association qui prend le titre de : "Association pour l'éducation Chrétienne de la femme des Gets", régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Ladite Association ayant pour but :

- 1°) de grouper le chef de famille et éducateur.
- 2°) d'exercer toute activité susceptible d'appartenir au soutien matériel, moral et culturel de la femme.
- 3°) d'aider à l'éducation Chrétienne de cette femme.

Le siège étant fixé au Chef-lieu des Gets - Salle du Patronage.
 Après lecture du projet de Statuts, adoptés par l'Assemblée, passe au vote conformément à l'article 15 des Statuts et élit son Conseil d'Administration - qui est ainsi composé de :
 Président : Guirettel Emel

14H00 à 19H00

"Hier, aujourd'hui, Demo

16H00 - La

Après midi spectacle par le

18H00 - à

Mess

19H00 - à

Apéritif et Lunch

21h00 - La

Grand SHOW VANONY suivi d'une soir

ELLE S'APPELLERA...

Réunion du 30 octobre 1941

Le 30 octobre mil neuf cent quarante-deux, à vingt heures, les membres de l'Association se sont réunis en assemblée générale au local habituel, salle du Patronage. Les membres présents, décident l'ouverture d'une école libre de filles qui portera le nom de Ecole Notre Dame. L'Assemblée, prend connaissance des formalités remplies pour l'acquisition des locaux, fait les démarches nécessaires pour l'engagement des maîtres et approuve la démission du Président, à savoir que les efforts seront fait pour mener à bien le marche de l'école conformément aux Statuts.

Après discussion amicale, la séance est levée.
 Le Président,
 Guirettel

ELLE OUVRE LE...

Réunion du 20 septembre 1942

Le vingt septembre mil neuf cent quarante-deux, à vingt heures, les membres de l'Association d'instants convoqués, se sont réunis en assemblée à la salle du Patronage. Sous la Présidence de Guirettel Emel, le Président rend compte des aménagements réalisés, et propose à l'assemblée l'ouverture de

1992 ME - LES GETS - CINQUANTENAIRE



AMME

à l'Ecole

ain ..." EXPOSITION

Colombière

s enfants : "Emilie Jolie..."

L'Eglise

se

L'Ecole

ouvert à tous

Colombière

ée dansante animée par LOU CLARK

HIER ...



AUJOURD'HUI ...



DEMAIN ...



*l'école pour la prochaine rentrée scolaire.
L'Assemblée constate la préparation de travaux
qui seront bientôt achevés. Décide l'ouverture
possible de l'école avant le 15 octobre et
décide d'en aviser dès à présent la population.
Les résolutions sont ensuite levées.
de Président.
Ducretot*



A.F.R. ou S.O.S. Dépannage Enfants

par LE COMITÉ

Ce service de dépannage en tous genres, ou presque, existe depuis de nombreuses années, mais il mérite d'être mieux connu.

• S.O.S. Dépannage gastronomique

Service ouvert tous les midis des jours scolaires pendant l'hiver. Il dépanne en moyenne 40 enfants qui apprécient et le train et les gâteries des cuisinières, mais bien sûr aussi l'ambiance « cantine ». C'est un peu la fête, puisque cela se passe à La Colombière.



Cantine

• S.O.S. Dépannage aquatique

Service estival où des G.A. accompagnées des G.M. rejoignent tous les matins avec 50 têtes blondes la piscine de Morzine où les GMN les prennent en charge. Ainsi, fin août : triton, canard, apnée, crawl, bronzette... n'ont plus de secret pour personne...

Lexique : G.A. : Gentille Animatrice
G.M. : Gentille Maman
G.M.N. : Gentil Maître Nageur



Piscine



Centre de loisirs. Activité VTT

• S.O.S. Dépannage ludique

Service d'été fonctionnant les après-midis. Il propose tout à la fois : vélo tout terrain, initiation au théâtre, jeux d'équipes, poney, approche de la montagne, et les rares jours de pluie de multiples activités de bois, plâtre, marionnettes.

De quoi passer d'excellentes vacances où les activités d'éveil permettent également la rencontre de jeunes Gêtois avec des enfants citadins.



Sortie nature

Il y aurait bien d'autres S.O.S. DEPANNAGE à mettre en place.

Mais en fait, est-ce bien **S.O.S. DEPANNAGE ENFANTS** ?

Ne serait-ce pas plutôt **S.O.S. DEPANNAGE PARENTS** ?

Conscients des problèmes actuels, les responsables de l'Association Familiale Rurale essaient de proposer à leur modeste échelle des solutions pour « dépanner » tout un chacun. Ils sont prêts à promouvoir d'autres services où les usagers ne seront plus des consommateurs, mais des acteurs. Ce terrain d'expérience est l'affaire de tous.

Lire aux Gets

par Corinne PIERRE

La « Fureur de Lire » a eu lieu dans toute la France les 19 et 20 octobre 1991. Saviez-vous qu'aux GETS elle a duré presque huit semaines ? Entre début juillet et fin août, une rage de lire, due à quelque nouveau virus, s'est abattue sur nos amis vacanciers, lesquels ont succombé par familles entières : les plus atteints revenaient 3 fois par semaine s'approvisionner en romans, essais, polars, BD, revues, nous confier leurs impressions, suggérer des titres à d'autres victimes du même mal. Au total, 2134 livres sortis cet été, soit l'équivalent des trois quarts du fonds.

Mis à part ce boom estival, nous avons pu, cette année, apprécier la fidélité de nos lecteurs, Gêtois et résidents, et accueillir de nouvelles familles d'abonnés. Pour satisfaire tous les goûts, la bibliothèque s'efforce d'élargir l'éventail des choix et de se procurer régulièrement les dernières nouveautés. Cet automne, vous pouvez découvrir par exemple : Astérix : « La Rose et le Glaive » (BD), F. Mallet-Joris : « Divine » (roman), T. Hillerman : « Coyotte attend » (polar), P. Combescot : « Les Filles du Calvaire » (Prix Goncourt), Georges Bortoli : « La Cour des Grands » (essai historistique), Jean Chalon : « Chère George Sand (biographie) et, bien sûr « Scarlett », « Noir Tango », les derniers Bazin, Clavel, Troyat, Chapsal, ainsi que la collection complète des XIII et autres Thorgal que s'arrachent les juniors. En décembre, proposez aux plus jeunes la magie des albums de Noël, et jetez un coup d'œil sur le « Science et Vie Junior » qu'aura emprunté l'aîné : passionnant !

Quant aux animations, deux innovations concluantes : causerie + diapos de Michel CHAMBRE, accompagnateur en moyenne montagne, sur la faune la moins connue des Alpes ; à 2 reprises (mars et août), cette conférence intitulée « Du castor au gypaète barbu » a remporté un vif succès. A renouveler !



Conférence de Michel Chambre : août 91.

La rubrique « projets » déborde d'idées multiples commençant toutes par : « il faudra..., il faudrait... ». Au programme immédiat : l'acquisition d'un fonds de classiques Garnier-Flammarion, à l'usage des collégiens et lycéens ; l'installation de rayonnages supplémentaires pour accueillir ces nouveaux venus ; la visite de Guy Prunier, pétillant conteur, qui charme grands et petits ; enfin la réparation des livres « malades ». L'ignoriez-vous ? Une nombreuse famille d'Astérix se trouve à l'index dans la réserve, pour cause de délabrement : le matériel et les conseils indispensables attendent les chirurgiens bénévoles pour les tirer d'affaire.

**
*

Lançons donc le grand cri des associations : non pas « des sous ! des sous », eu égard à la générosité municipale, mais « des bras ! des bras ! ». Si donc vous aimez associer l'agréable et l'utile, rejoignez la joyeuse équipe de votre bibliothèque. Elle vous attend quatre jours par semaine.

A bientôt!



Le kamishibai décoré par Mme Goddet.

L'heure du conte, inaugurée en août sous le titre : « Il était une fois... » a pu mettre en valeur le kamishibai, magnifiquement décoré par Mme Thérèse GODDET. Ce théâtre d'images dispose maintenant de 5 séries de contes qui seront proposées aux enfants (scolaires et vacanciers) au cours de l'hiver.



Une classe de maternelle à l'heure du conte.

La Batterie-Fanfare "Lou Rassignolets"

par Albert COPPEL

Comme chaque année, le programme des manifestations de la saison d'été a été assez chargé ; en voici un aperçu :

22 JUIN

Bourse d'échange - Musique mécanique.

30 JUIN

Festival des Musiques du Faucigny, à TANINGES.

7 JUILLET

Festival des Batteries-Fanfaires, à BONS-EN-CHABLAIS.

13 JUILLET

Défilé du 14 Juillet.

21 JUILLET

Jeux Inter-Hameaux à BEAUFORT.

25 JUILLET

Fête du Centre.

27 JUILLET

Concert aux GETS avec LE LYAUD.

1^{er} AOUT

CHAMPERY - Fête Nationale Suisse

7 AOUT

Fête du Vieux Village

10 AOUT

Fête des Perrières

11 AOUT

Arèches

15 AOUT

La Côte d'Arboz

22 AOUT

Fête du Centre

24 AOUT

Concert aux Gets



La Batterie-Fanfare, sous la présidence d'Albert COPPEL et la direction de Jean-Claude DELAVAY.

La saison musicale s'est achevée parla Sainte-Cécile. A cette occasion, six musiciens ont été récompensés pour leurs bons et loyaux services, en recevant la médaille de bronze de l'Union des Fanfares de France.

Il s'agit de :

ANTHONIOZ Jacques	(5 ans au cor)
ANTHONIOZ Pascal	(8 ans au clairon)
BERGOEND Jean-Pierre	(8 ans aux cymbales)
COPPEL Alexandre	(10 ans au tambour)
DUCRETTET Gabriel	(8 ans au clairon)
TOURNIER Lionel	(6 ans au cor)



Les médaillés.

Une date à retenir :
4 JUILLET 1993 :

20^e Festival des Batteries-Fanfaires de Haute-Savoie aux GETS

et les 40 ans de la Batterie-Fanfare

Ecole de musique

par Sylvain CROISSONNIER et Annette BAUD



Des stagiaires entourés des professeurs.

L'école de musique entre sa 7^e année de fonctionnement, avec à son actif 100 adhérents répartis sur 7 classes d'instrument, les classes de formation musicale, chorale et orchestre.

Huit professeurs sont chargés de l'enseignement des différentes disciplines et parmi eux nous avons recruté deux nouveaux professeurs pour les classes de piano et orgue.

L'année scolaire 1990-91 fut riche en manifestations et animations de toutes sortes. Il faut remarquer les auditions des différentes classes d'instrument qui ont eu lieu régulièrement tout au long de l'année scolaire. Au terme de ces auditions, nous avons pu apprécier les prestations de l'orchestre des jeunes dont la qualité fit l'étonnement de beaucoup de personnes, mais aussi leur joie par le contenu du programme. A noter que ces auditions sont ouvertes à tous, gratuites et sont l'assurance d'agréables après-midi. La chorale fut également souvent présente aux GETS et à l'extérieur : elle compte actuellement vingt membres et ne demande qu'à se renforcer...

Les nouvelles classes ont obtenu des résultats encourageants,

notamment le cours de musique préparant à l'option au baccalauréat où les 3 élèves présentés se sont vu attribuer respectivement 10/20, 16/20, 16/20.

L'année 1991-92 s'annonce tout aussi remplie et pleine de projets. Au cours du premier trimestre, la chorale se produira par deux fois, à l'occasion de la Sainte-Cécile, puis avec la Chorale de Chamonix pour un concert amical entre les deux chorales, réunissant ainsi environ 70 chanteurs. A Sochaux, elle représentera la commune sur le plan musical avec des chansons traditionnelles. Comme le veut la tradition, chaque année les élèves, leurs parents et tous les amis de l'école de musique se retrouveront pour fêter Noël en musique au cours d'un après-midi de fête le samedi 21 décembre.

L'école de musique est une association qui vit, fait naître des passions, crée des liens d'amitié à travers les différents groupes. C'est une école où l'on apprend, où l'on reçoit, où l'on donne, où l'on partage des moments intenses de travail, de joie ; alors, si vous désirez partager avec nous ce bonheur qu'engendre la musique, nous vous accueillerons à bras ouverts.



La chorale à Sin Le Noble (Nord).



La chorale à Vinsobres (Drôme).

Bilan 1991 de l'action de l'AMMG

Manifestation aux Gets

- Participation à l'organisation du Séminaire des directeurs des ADDIM de France, en janvier.
- 2^e Bourse internationale d'instruments de musique mécanique, les 22 et 23 juin.
- Exposition d'automates cet été à l'atelier.
- Une dizaine de soirées au musée :
 - Concerts Mozart
 - Visites approfondies
 - Soirées cabaret
- Une semaine d'animation « Musique Mécanique » à Noël dans la station.



Animation à Dijon avec Jean-Léon Coppel à la manivelle.

Animations à l'extérieur

- Printemps Culturel de **Sin Le Noble** (Nord), 24 et 25 mai.
- Fête du Vignoble à **Vinsobres** (Drôme), 10 et 11 août.
- Exposition d'automates à **Corenc** (Isère), 2^e quinzaine de septembre.
- Festival de **Dijon**, 21 et 22 septembre.
- Conférence lors du Symposium sur l'horlogerie et la musique mécanique à **Ploiesti** (Roumanie), du 10 au 15 octobre.
- Bourse « toutes collections », **Châtillon/Cluses**, 27 octobre.
- Journée « Montagne » chez Peugeot, à **Sochaux**, 8 novembre.

Musée de la Musique Mécanique

- **Visiteurs** : 32.000.
- **Collections** :
 - Acquisition d'un ensemble de boîtes et objets à musique d'un collectionneur annécien ;
 - achat d'un juke-boxe « Bussoz » de 1930, d'un phonographe à pavillon en bois, d'un gramophone des Frères Lumière, d'une boîte à musique fonctionnant avec des cartons perforés ;
 - restauration du grand chalet à musique de la scène animée : la Fanfare



Juke-boxe de 1930, fabriqué par Bussoz, à St-Jean-de-Maurienne. ▲



La délégation gêtoise à Ploiesti (Roumanie).

Actions menées avec des associations départementales

- **A.T.D.** : participation à l'opération de marketing direct : le « Pass Haute-Savoie » pour faire découvrir notre département sous un aspect différent.
- **ADDIM** : le musée propose pour les élèves de Haute-Savoie des visites adaptées — mentionnées dans le programme 1991-92 de l'ADDIM.

Réalisations diverses

- Parution d'une brochure sur la visite du Musée avec une trentaine de photos.
- Lancement du premier disque laser du Musée.
- Stages de notage de cartons perforés à l'Ecole de musique.

Retombées médiatiques

- Samedi 13 avril, TF1 diffuse un reportage sur le dernier Festival International de la Musique Mécanique des Gets.
- Nombreux articles dans la presse régionale et nationale.

Distinctions

- **23 juin** : remise du Prix Savoie Tradition Vivante ;
- **4 juillet** : au Palais de l'Europe, à **Strasbourg**, l'AMMG reçoit le 3^e Prix du Concours européen « Village que j'aime » pour l'originalité de son action, son intégration au milieu, son apport économique et la qualité de l'animation qui en découle (550 dossiers provenant de 17 pays furent présentés).



Orgue Odin 42 notes, 112 flûtes, acquis grâce au Prix « Village que j'aime »

— Concours Européen « Village que j'aime » —

3^e Prix : Association de la Musique Mécanique des Gets (France)



Remise du Prix du Concours Européen « Village que j'aime ». De gauche à droite : Christian Anthonioz (vice-président de l'AMMG), Michel Coingtat (président du Concours, ancien ministre de l'Agriculture), Denis Bouchet (maire des Gets), Yves Cousquer (président de la Poste).

Cette compétition internationale s'adressait à tous ceux qui dans l'espace rural européen se mobilisent pour un développement touristique intégré dans le respect de l'environnement, du patrimoine et du milieu d'accueil. Ce concours bénéficiait du patronage de la Commission des Communautés Européennes et du Conseil de l'Europe et ce furent plus de 500 organismes répartis dans 17 pays qui participèrent.

La cérémonie de remise des prix se déroulait le 4 juillet au Palais de l'Europe à STRASBOURG, en présence de nombreuses personnalités européennes.

Catherine LALUMIERE, Secrétaire général du Conseil de l'Europe, rappelait que ce concours s'inscrivait dans le cadre de l'Année Européenne du Tourisme. Elle devait déclarer : « Ce concours vient souligner, au moment propice, l'importance des initiatives locales qui ne peuvent s'épanouir que sur la base de collectivités rurales démocratiquement constituées rejoignant ainsi la démocratie pluraliste qui est une des valeurs fondamentales sur laquelle est basée l'action du Conseil de l'Europe depuis sa création. »

Le Président du Concours, Michel COINTAT, ancien ministre de l'Agriculture, devait insister sur le haut niveau de ce concours : « Les membres du jury ont eu fort à faire. Face à la qualité des projets, et compte tenu des efforts réalisés, ils ont rencontré bien des difficultés pour concrétiser leurs choix, ce qui est à l'honneur des candidats. » En effet, sur les 550 dossiers, 275 répondant aux critères du concours furent retenus. Une première sélection dégagait 160 propositions, une deuxième : 46, desquelles le jury constitué de

personnalités du Conseil de l'Europe de la Communauté Européenne, de ministères, de journalistes... a retenu 14 réalisations exemplaires.

Neuf prix et cinq mentions étaient décernés à des associations et communes des Pays-Bas, de Grande-Bretagne, de Suisse, de Grèce, d'Espagne, de Belgique, de Pologne, d'Allemagne, de Hongrie et de France et tous les récipiendaires avaient tenu à être présents.

Avant la lecture du palmarès, le président précisa que les opérations primées avaient été retenues pour leur originalité, leur intégration au milieu, leur apport économique à la collectivité et la qualité de l'animation qu'elles entraînent pour la population locale et les touristes.

Le dossier de l'Association de la Musique Mécanique des GETS répondait parfaitement à ces critères. Le Président COINTAT développa les points forts de l'action menée aux GETS :

« CETTE ACTION CONSTITUE UNE OPERATION TOURISTIQUE ET CULTURELLE EXEMPLAIRE.

Tous les types d'instruments de musique mécanique revivent dans le contexte de leur époque afin de faire comprendre au public actuel et aux générations futures toute l'évolution de l'enregistrement de la musique : du cylindre pointé au disque laser.

LES ACTIVITES CULTURELLES REALISEES UTILISENT LE PATRIMOINE MONUMENTAL ET L'ESPACE RURAL GETOIS : un atelier de restauration fut réalisé dans une école désaffectée, ensuite le plus ancien bâtiment du village — ancienne Maison des Sœurs du XVI^e siècle — fut réha-

bilité pour devenir le Musée de la Musique Mécanique. Tous les appareils reproducteurs de sons ayant existé, de la boîte à musique aux phonographes, en passant par les orgues de Barbarie de danse et de manège, les pianos automatiques, les tableaux animés, les automates, les orchestrons sont présentés dans une salle de concert, un salon de musique, une fête foraine, une ambiance de rue, un cabaret 1900 et une salle de la machine parlante. Sur la place du village, l'Association a installé sa plus importante acquisition : un des plus vieux manèges de chevaux de bois français (1871) avec son majestueux orgue mécanique.

LA PROMOTION DE CETTE ACTION EST ASSUREE PRINCIPALEMENT PAR UNE MANIFESTATION DE RENOM : LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE MECANIQUE. Celui-ci a réuni l'an dernier 220 participants venus de tous les pays d'Europe de l'Ouest comme de l'Est — dans les rues du village.

LES RETOMBES ECONOMIQUES SONT IMPORTANTES : 32.000 entrées au Musée en 1990, 40.000 visiteurs au 5^e Festival, des emplois : au Musée, à l'atelier, au manège, du travail pour les artistes locaux : décors du Musée, maquettes d'affiches... Les retombées indirectes ne sont pas négligeables : hébergements des touristes, médias (3 reportages TV en chaîne nationale en 89, autant en 90, radios, presse...).

CES EQUIPEMENTS SONT INTEGRES DANS L'ENVIRONNEMENT. Le manège décore la place de la Mairie comme à la belle époque des fêtes foraines. Les abords du Musée s'aménagent en parc et un projet de kiosque à musique est à l'étude.

LES HABITANTS DES GETS PARTICIPENT ACTIVEMENT A CETTE ACTION. Ils adhèrent massivement à l'Association. La chorale chante fréquemment sur des airs d'orgue de Barbarie. L'Ecole de musique note des rouleaux de papier perforé. De nombreux bénévoles aident à la recherche d'instruments — plus de 10.000 km parcourus par an —, aux réparations, aux manifestations organisées dans le village ou à l'extérieur.

LES ANIMATIONS SONT FONDÉES SUR DES VALEURS CULTURELLES RURALES. Le village des GETS, situé au cœur de la Savoie, dans un paysage préservé de moyenne montagne, a su garder son identité et préserver ses traditions pastorales et culturelles. Forte d'une tradition musicale avec une batterie-fanfare, une école de musique, une chorale, une école

de danse, la population gêtoise ne pouvait qu'être réceptive à l'action menée pour préserver l'histoire sonore de notre civilisation. Elle le fut aussi pour des raisons historiques, les Savoyards ayant dû s'expatrier au XVIII^e et XIX^e siècles, souvent comme ramoneurs et colporteurs, mais aussi en tant que joueurs d'orgues de Barbarie.

ENFIN, DES PRODUITS TOURISTIQUES DE QUALITE SONT PROPOSES : circuit en petit train d'animation desservant le Musée, le manège, l'atelier. Au Musée, visites commentées et animées avec de nombreux instruments fonctionnant. Séjours avec concerts, soirées cabaret, bal rétro, conférences... Forfaits tout compris. »

Après cette présentation détaillée du travail réalisé aux Gets, l'ancien ministre Michel COINTAT décerna le 3^e Prix européen du Concours « VILLAGE QUE J'AIME » au maire des Gets, président de l'Association de la Musique Mécanique, accompagné de son bureau au complet. Le président de la Poste, M. COUSQUER, remit le Prix de l'Administration postale française d'un montant de 15.000 écus ! Le maire remercia le jury et invita l'assistance au 5^e Festival des Gets, le 3^e week-end de juillet 1992 pour fêter le 10^e anniversaire de l'action menée en faveur de la musique mécanique dans sa station de Haute-Savoie. Le bureau de l'Association créa alors la surprise en présentant dans l'hémicycle du Conseil de l'Europe sa dernière acquisition : un important orgue de Barbarie, dont la musique enchantait le cœur et les oreilles de tous les Européens présents. « Bel exemple d'animation improvisée dont seuls les villages ruraux ont le secret », devait s'exclamer le président du Concours.

Un buffet offert dans les salons du Conseil de l'Europe clôturait cette cérémonie solennelle. Durant celui-ci, le maire des Gets fut invité à prendre place à la table officielle où Micheline FIGUEREAU, inspecteur général du Tourisme, le félicita et lui exposa son intention dès son retour d'informer Jean-Michel BAYLET, ministre du Tourisme, de l'action menée aux Gets sur le plan du tourisme intelligent, bel exemple d'après elle de diversification d'une station de sports d'hiver.

L'après-midi, sur la vaste esplanade du Palais de l'Europe, en guise d'adieu, les Gêtois offrirent quelques airs de musique aux personnalités et aux participants.

L'Année Européenne du Tourisme, lancée en juin 90, se terminait à STRASBOURG au son de la Musique Mécanique Gêtoise.

Le Ski Club des Gets

par Régis BLANC

La création du Club date du 23 mars 1930 ; son premier président fut M. Théodule MARTIN. Depuis 1930, les comités successifs ont essayé de concrétiser ce que les anciens avaient décidé d'entreprendre.

A l'aube de la saison 1990-91, le président en exercice, Daniel CONTAT, décide de se retirer de ses fonctions. Profitons de l'occasion pour le remercier du travail accompli pendant ces dix années, ayant tout tenté pour mener notre club et surtout nos coureurs vers les sommets.

Lors de l'assemblée générale du 16 novembre 1990, le bureau du Ski-Club a été voté comme suit : président : Régis BLANC ; vice-président : René DUGERDIL ; trésorier : Christian BERTHET ; secrétaire : Valérie DUGERDIL-NOALHAT.

Du côté de l'encadrement des jeunes, nos deux entraîneurs alpins, Christophe MUGNIER et Jean-Michel DUCRETTET, décident de nous quitter, le premier pour prendre une place d'animateur à l'Office du Tourisme, et le second pour retrouver l'enseignement à l'Ecole du Ski Français.

La saison étant proche, il fallait faire vite pour réorganiser notre club, tout d'abord trouver deux entraîneurs et ensuite une secrétaire.

Ce fut assez facile de remplacer nos entraîneurs, puisque nous comptons tant au Ski Club qu'à l'Ecole de Ski, bon nombre de skieurs de qualité.

C'est ainsi que dès le début du mois de décembre, tout le monde était en place prêt à travailler.

Côté SKI ALPIN : Jean-Pierre PASINI, ancien espoir Equipe de France ; Hervé BAUD, sortant tout juste du groupe espoir, Equipe de France de descente ; Valérie DUGERDIL-NOALHAT, ancienne espoir Equipe de France, responsable du Pré Club.

Côté SKI DE FOND : même encadrement : René COPPEL et Bruno KOEGLER, tous deux très connus dans le milieu de la compétition de fond ; Pascal NANJOU, ancien coureur cycliste, maintenant moniteur de ski de fond.

Côté secrétaire : Nadia PERIS, aux Gets depuis deux ans, très intéressée pour travailler dans ce milieu.

En ce qui concerne nos coureurs, certains sont tout près des groupes espoirs de l'Equipe de France.

Le plus encourageant pour nous, responsables du club, c'est de constater que les deux disciplines alpin et fond, enregistrent des résultats prometteurs.

Résultats 91 ski alpin

Mini Coupe Vuarnet : Margareth Pernollet, 1^{er}, 2^e ; Elodie Coppel, 3^e ; Nicolas Anthonioz, 3^e ; Maxime Mugnier, 1^{er}, 2^e, 2^e ; Anthony Taberlet, 3^e.

District Chablais : David Anthonioz, 2^e, 2^e.

Critérium minimes slalom (Coupe Michon-Périllat) : Patrick Pernollet, 2^e.

Championnat de France géant minimes : David Anthonioz, 7^e.

Championnat de France géant cadets-juniors : Cédric Lalliard, 9^e ; Arnaud Decroux, 10^e (1^{er} de son année d'âge) ; Julien Baud, 18^e.

Championnat de France slalom : Arnaud Decroux, 7^e (2^e de son année d'âge) ; Cédric Lalliard, 12^e.

FIS slalom : Julien Baud, 4^e.



Grand Prix du Conseil Général à Argentières (avril 91).

Résultats 91 ski de fond

Laurence Coppel : 2^e, Sommand (5 km style classique) ; 1^{er}, Praz-de-Lys (5 km style libre) ; 2^e, Grand-Bornand (5 km style libre).

Ludovic Coppel : 3^e, Championnats de France (cat. cadets, à 15 secondes du 1^{er}) ; 2^e, La Clusaz (10 km classique) ; 2^e, Arbusigny (10 km classique) ; 1^{er}, Avoriaz (montée de la Joux-Verte) ; 1^{er}, Praz-de-Lys (10 km libre).

Bertrand Marion : champion de France Ski Roues (cat. juniors) ; 1^{er}, Grand-Bornand (15 km libre) ; 1^{er}, Traversée de La Ramaz (35 km juniors) ; 10^e, Championnat de France Universitaire.

Sébastien Marion : 1^{er}, Grand-Bornand (15 km libre) ; 1^{er}, Sommand (15 km classique) ; 12^e, Championnats de France (30 km juniors, 2^e année d'âge) ; 3^e, Avoriaz (Montée de la Joux-Verte) ; 2^e, Praz-de-Lys.

Ronde Nocturne : Ludovic Coppel, 1^{er} en B à Villard-sur-Boège ; Sébastien et Bertrand Marion, 1^{ers} à Megève ; Bertrand Marion, 1^{er} aux Gets.

Pré Club

Au niveau du Pré Club, groupe des plus jeunes, il règne un tel engouement pour le ski qu'ils rêvent déjà tous de devenir les champions de demain ! Ce travail à la base effectué par Valérie, aidée par Corinne, est certainement le plus délicat, puisque c'est le tremplin entre l'amusement et la compétition. Faisons confiance à Valérie et à son expérience de la haute compétition pour leur faire franchir ce pas.

Les manifestations du club

Le Ski Club organise chaque année des slaloms internationaux rassemblant les meilleurs skieurs mondiaux. Ces courses qui ont lieu début janvier sur nos pistes, permettent à nos jeunes du Club de se confronter aux meilleurs, sur leur propre terrain.

De plus, tout au long de l'hiver, nous organisons des courses inter-clubs, des courses de jeunes, des sélections pour les Championnats de France. Notons que cette année notre club termina 3^e de

la Coupe de France des Clubs, slaloms parallèles qui se sont déroulés à Val THorens, les 30 et 31 mars 1991 et qui ont été retransmis sur FR3 dans l'émission Sport 3.

Le ski scolaire

Le Ski Club se charge depuis longtemps avec la collaboration de l'Ecole du Ski Français, du ski scolaire dans la commune ; tâche qui consiste à apprendre le ski à tous les enfants scolarisés aux GETS, cela sous forme de demi-journées ou de stages.

Chaque saison se clôture par le passage des étoiles et surtout par le concours scolaire. Cette épreuve est certainement celle qui laisse les plus beaux souvenirs, tant la remise des récompenses ressemble à celle des Jeux Olympiques.

Malheureusement, qui dit activité sportive, encadrement, déplacements, dit aussi risques, parce que personne n'est à l'abri d'accidents, qu'ils soient sur des skis ou bien sur la route.

Hélas, nous avons connu cela cette année. En effet, un bus du Ski Club a été accidenté sur la route du Grand-Bornand, en rentrant de compétition, avec à son bord un entraîneur et deux de nos meilleurs coureurs, David Anthonioz et Patrick Pernollet. Pour le premier, quelques points de suture sur la lèvre supérieure ; en revanche, pour Patrick, les blessures étaient plus sérieuses, de multiples fractures sur les bras et les jambes. Après une très longue immobilisation à l'Hôpital d'Annecy, il a pu rentrer chez lui. Grâce à un moral à toute épreuve, il saura récupérer toutes ses sensations afin de nous montrer à nouveau ses talents de skieur. Souhaitons-lui de trouver suffisamment de courage pour y parvenir !

Nous adressons toute notre sympathie à la famille de Maurice Bergoend qui fut pendant de longues années une dirigeant des plus dévoués du Ski Club des Gets.

Le Football Club des Gets

par Jean-Claude DELAVAY

Après plusieurs années d'interruption, le Football Club des Gets a enfin retrouvé son activité la saison dernière.

Après une première partie de championnat relativement satisfaisante du fait du peu de matches joués ensemble, la reprise fut un peu plus difficile au mois de mars.

Mais l'engouement pour ce sport et pour le club fut tel que l'organisation d'un tournoi, le « Challenge Jean BLANC », a pu être réalisé au mois de juillet.

Ce tournoi, le 11^e du nom, fut un franc succès aussi bien au niveau de la qualité du jeu que de l'ambiance sportive tout au long de la journée.

La saison 1991-92 a démarré avec quelques nouvelles recrues et surtout avec un bungalow-sanitaire, aménagement indispensable et obligatoire si le Football Club des Gets voulait reprendre le championnat.

Au mois de novembre, l'organisation d'un concours de belote fut une grande réussite avec ses 90 doublettes.



Nous remercions à nouveau tous les commerçants des Gets et d'ailleurs, très chaleureusement, qui ont été très généreux aussi bien sur la qualité que la quantité des lots offerts.

Nous vous donnons rendez-vous le 15 mars, comme « supporter » contre le Val d'Abondance, à Abondance.

□

Montagne et Aventure

par Claude BARGAIN

Pour préparer la saison 91, un concours de dessins avec pour thème la haute montagne a été organisé pour les enfants des deux écoles.

La remise des prix eut lieu salle de La Colombière lors de la présentation de films d'alpinisme par Eric ESCOFFIER ; les recettes de cette manifestation ont été affectées au scanner.



Allez ! encore un petit effort, on y arrive...



Une petite pause...

Trois matinées d'escalade ont été proposées aux « grands » de l'école primaire en mai, dont une sur les blocs des Prodains, à Morzine.

Les sorties hebdomadaires du lundi ont été reprises durant juillet et août. Le niveau d'escalade a progressé et la tech-

nicité d'assurance s'est améliorée. De même, en collaboration avec l'Office du Tourisme, les deux nocturnes d'escalade avec projection de films d'aventure ont été reconduites avec un franc succès.

Nous avons clôturé la saison par une sortie au refuge TORNAY.

Le MAC-G

par Michel POUPON

Pour sa deuxième année d'existence, le MAC-G se porte bien, puisqu'il compte actuellement 15 adhérents, tous adeptes de la voiture radio commandée.

Un début de saison consacré à la remise en état du circuit, qui avait fort souffert durant les compétitions de la saison précédente et du passage de l'hiver. C'est à coups de rotovator et de rouleau compresseur que l'équipe du MAC-G a travaillé pendant de longues heures de manière à reniveler son circuit impeccablement.

Fin prêt pour attaquer la saison de courses et d'animation, c'est le 21 juillet qu'a lieu la première compétition de l'année avec une course amicale, puis, le 18 août, le 3^e Grand Prix des Gets avec la collaboration du Passy Club Modélisme.

Le 29 septembre, devait avoir lieu une course de championnat d'automne, mais le temps capricieux, donc le manque de participants, devait nous contraindre d'annuler cette épreuve.

Durant tout l'été, et chaque samedi, une animation par les membres du club était prévue sur le circuit de 15 h à 17 h.

Ces animations seront bien évidemment reconduites la saison prochaine. Nous savons que grand nombre de Gêtois sont attirés et intéressés par ce sport-loisir et c'est avec grand plaisir que nous les informerons sur l'organisation du



Vers le Bô, la piste aménagée.

MAC-G, mais aussi les conseillerons pour leur futur choix de matériel.

Rendez-vous donc les samedis de juillet et d'août sur le circuit.

C'est en ma qualité de président du MAC-G que je tiens au nom de tous ses membres à remercier la Municipalité, l'Office du Tourisme, les sponsors et toutes les personnes qui nous apportent une aide précieuse pour le bon fonctionnement de notre association.

Toutes les personnes désirant faire partie de notre équipe, renseignements au 50 79 76 21 ou au 50 79 86 59.



Un bolide dans une « super action »...

Tennis Club

par Pascal MUGNIER

Cette année, le club compte 15 jeunes et 34 adultes.

Le Comité a décidé de fermer les courts. Grâce à une clé-badger qui lui est remise lorsqu'il paie sa cotisation annuelle, le membre du Tennis Club peut ouvrir les courts. Ce système a un double avantage : éviter la détérioration des courts restant en permanence ouverts, permettre un meilleur contrôle du paiement de la cotisation.

Au printemps, notre équipe de championnat a tenu ses promesses dans le Championnat de Haute-Savoie. Cet automne, pour la 2^e fois consécutive, le trio Morillon-Taninges-Les Gets a remporté le Tournoi du Haut-Giffre. Nous rappelons à cette occasion que cette épreuve a lieu cette année aux Gets.

Le chalet du tennis se refait une « peau neuve » : en effet, la Municipalité nous a acheté un chalet en madriers pour remplacer le nôtre qui après de longues années de « bons et loyaux services », s'était quelque peu détérioré.

L'École de tennis est toujours prise en charge mai et juin par des bénévoles du Tennis Club et juillet-août par notre pro-

fesseur Olivier. Tous les enfants qui désireraient s'inscrire pour l'an prochain recevront au printemps toutes les informations nécessaires.

Le Tennis Club et moi-même vous souhaitons une bonne année 1992.

Vélo Club

par Jean-Jacques MUDRY

L'essor du VTT prenant de plus en plus d'ampleur, la station des Gets se mobilise pour la création d'un centre VTT.

La configuration géographique des GETS et son panorama exceptionnel offrent 100 kilomètres de sentiers balisés aux normes FFC (Fédération Française de Cyclisme).

Le Vélo Club gêtois s'oriente vers le VTT et s'associe à la Maison du Tourisme pour l'organisation de manifestations sportives.

Les 20 et 21 juin 1992 : épreuve de Championnat de France de descente de VTT sur les pentes du Mont-Chéry.

Juillet et août 1992 : organisation d'une sortie accompagnée par les membres du club pour les estivants.

La chasse aux Gets : virage à 90°

A l'heure où l'écologie prend de plus en plus de place dans tous les recoins de notre société, les chasseurs ont pour une bonne part pris à bras le corps la marche à suivre devant un tel fait de société. Se mettre à l'écoute de Dame Nature et surtout satisfaire toutes ses exigences. S'il y a encore quinze ans, on parlait de tableau, de bonne année, de carton, etc., les mots ont bien changé et nous voilà rendus à d'autres tels que gestion, prélèvement judicieux et le plus fort de tous : écologie.

Aux Gets, la situation a beaucoup évolué depuis deux ans et au lieu des mots, le nouveau président, Daniel FOUCHARD, préfère les actes : informations, articles dans la presse locale, expositions, participation à la vie associative... tout y passe. A croire que la mouche écologie



Une petite pensée pour les promeneurs...



Le bassin installé aux Platons équipé d'une belle chèvre.

a piqué les chasseurs gêtois en leur administrant une bonne dose de prise de conscience.

Dernièrement, à la demande du président, les chasseurs sont allés dans les bois à la quête de beaux troncs de sapin et de chèvres ; deux samedis ont suffi à les transformer en de superbes bassins. Avec l'aide des services communaux, ces petits chefs-d'œuvre ont été judicieusement disposés sur différents chemins touristiques : ainsi, chaque promeneur pourra profiter de cette eau limpide et désaltérante offerte par les chasseurs gêtois.

D'autres initiatives sont à l'étude et nous faisons confiance à cette nouvelle et dynamique équipe, qui, nous l'espérons, transmettra son virus porteur de nouvelles idées pour une chasse enfin fière et écologique.

Club de Parapente : « Objectif Lune »

par Pascal BAUD

Même si la lune est encore loin, les membres du club ont pu juger des capacités exceptionnelles du site du Mont-Chéry.

En effet, l'année 1991 a été fertile en records de toutes sortes à partir du Mont-Chéry : record d'altitude, de durée et de distance !

Ces nombreux records seront certainement pulvérisés

durant l'été 92, période durant laquelle le Club « Objectif Lune » se propose d'organiser plusieurs compétitions amicales. Le parapente étant un sport très spectaculaire, ces démonstrations feront sans doute la joie des estivants et de la population gêtoise. Et si quelques-uns se sentent pousser des ailes, ils pourront grossir les rangs du club où la cinquantaine d'adhérents se fera un plaisir de les accueillir dans la bonne humeur.

Quelques souvenirs



Les élèves de l'école publique en 1912.



La profession de foi en 1935, avec M. l'Abbé Biraux.



**ECOLE
PRIVÉE**
**ANNÉE SCOLAIRE
1991**

Directrice :
Mme Christiane PARIS



Institutrice :
Mlle Marie-Cécile PARIS



Institutrice :
Mme Denise DAVY



LES GETS



LEGENDE

	FAIRWAY
	GREEN
	BUNKER
	TEE



PARCOURS - 1 - 18 TROUS

TROUS	DISTANCE	PAR	TROUS	DISTANCE	PAR
1	2 6 0 m	4	10	4 6 0 m	5
2	1 2 0 m	3	11	3 0 0 m	4
3	2 5 0 m	4	12	1 8 0 m	3
4	3 7 0 m	4	13	3 6 0 m	4
5	1 8 0 m	3	14	4 3 0 m	4
6	1 4 0 m	3	15	1 5 0 m	3
7	3 6 0 m	4	16	3 4 0 m	4
8	5 2 0 m	5	17	4 5 0 m	5
9	2 1 0 m	3	18	1 4 0 m	3
Ableur 2 4 1 0 m		33	Retour 2 8 1 0 m		35
			Ableur 2 4 1 0 m		33
			Total 5 2 2 0 m		68

ARCHITECTES DE GOLF

OLIVIER DONGRADI
PETER HARRADINE

ECHELLE : 1 : 2000

DATE : JUN 91

GOLF DES CHAVANNES

PARCOURS 18 TROUS

PROJET NO. H / F / 515 / 1

DESSIN NO. 1



HARRADINE GOLF

QUALITY GOLF COURSES SINCE 1929
PARIS - SCHAFHAUSEN - MUNICHEN - MILANO - DUBAI